



# Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

**8481<sup>e</sup>** séance

Lundi 11 mars 2019, à 10 heures

New York

*Provisoire*

*Présidente :* M<sup>me</sup> Gueguen . . . . . (France)

*Membres :*

Afrique du Sud . . . . .	M <sup>me</sup> Tshabalala
Allemagne . . . . .	M. Heusgen
Belgique . . . . .	M <sup>me</sup> Van Vlierberge
Chine . . . . .	M. Wu Haitao
Côte d'Ivoire . . . . .	M. Ipo
États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Cohen
Fédération de Russie . . . . .	M. Nebenzia
Guinée équatoriale . . . . .	M <sup>me</sup> Mele Colifa
Indonésie . . . . .	M. Djani
Koweït . . . . .	M. Alotaibi
Pérou . . . . .	M. Meza-Cuadra
Pologne . . . . .	M <sup>me</sup> Wronecka
République dominicaine . . . . .	M. Singer Weisinger
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Hickey

## Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2019/193)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 ([verbatimrecords@un.org](mailto:verbatimrecords@un.org)). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)

19-06657 (F)



Document adapté

Merci de recycler



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Expression de sympathie à la suite de l'accident de l'avion affrété pour le vol ET302 d'Ethiopian Airlines**

**La Présidente** : Au nom des membres du Conseil de sécurité, je tiens à faire part de notre profonde tristesse à l'annonce de la perte de nombreuses vies humaines dans l'accident aérien tragique survenu hier en Éthiopie. Les victimes étaient issues de plus de 35 nations et nombre d'entre elles étaient membres de la famille des Nations Unies. Les membres du Conseil expriment leur profonde sympathie et leurs sincères condoléances aux familles et aux proches des passagers et des membres de l'équipage qui ont perdu la vie.

Je demande à tous ceux qui sont présents de se lever pour observer une minute de silence en hommage aux victimes.

*Les membres du Conseil de sécurité observent une minute de silence.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation en Afghanistan**

#### **Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2019/193)**

**La Présidente** : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Afghanistan à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Hamdullah Mohib, Conseiller à la sécurité nationale de l'Afghanistan.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les intervenants suivants à participer à la présente séance : M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan; et M<sup>me</sup> Storai Tapes, Directrice exécutive adjointe du Réseau des femmes afghanes (Afghan Women's Network).

M<sup>me</sup> Tapes participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Kaboul.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'attire l'attention des membres du Conseil sur le rapport du Secrétaire général sur la situation en

Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales, publié sous la cote S/2019/193.

Je donne maintenant la parole à M. Yamamoto.

**M. Yamamoto** (*parle en anglais*) : Avant de commencer mon exposé sur l'Afghanistan, je voudrais exprimer mes sincères condoléances et ma sympathie relativement aux nombreuses personnes, y compris nos collègues de l'ONU, qui ont perdu la vie dans l'accident de l'avion d'Ethiopian Airlines.

J'en viens maintenant à l'Afghanistan. Les trois derniers mois ont été marqués par des faits nouveaux importants en ce qui concerne la paix et les élections.

Premièrement, en matière de paix, les efforts se sont poursuivis en vue de mettre fin au conflit qui dure depuis plusieurs décennies en Afghanistan, donnant des résultats tangibles. Les États-Unis et les Taliban ont poursuivi leurs pourparlers directs intensifs; un certain nombre de pays ont proposé leur appui afin de faciliter ces pourparlers. Durant la réunion du Groupe de contact international, qui s'est tenue à Londres fin janvier, les participants ont salué les pourparlers en cours entre les États-Unis et les Taliban et ont exprimé leur espoir que cela mène à des pourparlers directs entre le Gouvernement afghan et les Taliban. Début février, une rencontre a eu lieu entre des représentants afghans et des Taliban à Moscou; elle leur a permis de se faire une idée plus précise de leurs positions mutuelles et de réfléchir à la paix. En dépit de ces engagements, les Taliban n'ont toujours pas accepté de participer à des pourparlers directs avec le Gouvernement. Je tiens à souligner qu'il est impératif que les Taliban s'entretiennent directement avec le Gouvernement.

Dans le contexte de ces efforts de paix, nous devons reconnaître que toutes les initiatives internationales, notamment les initiatives régionales, doivent agir de concert pour appuyer un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans. Pour que ce processus de paix et la mise en œuvre d'un accord s'inscrivent dans la durée, l'appui et la coopération de la communauté internationale, en particulier des pays de la région, sont essentiels. L'ONU accueille avec satisfaction les nombreux efforts et initiatives entrepris par les pays concernés, mais elle souligne la nécessité que tous ces efforts constructifs soient concertés et appuient les initiatives de paix dirigées et contrôlées par les Afghans, comme convenu à Genève en novembre dernier. Dans ce contexte, nous avons été informés que le Gouvernement afghan a

proposé d'organiser la troisième réunion du Processus de Kaboul pour la paix.

En œuvrant à la paix, nous devons prendre en considération les vives et légitimes préoccupations de nombreux citoyens concernant à la possibilité que les progrès accomplis au cours des 18 dernières années soient compromis au nom de la paix. L'ONU partage une grande partie de ces préoccupations, en particulier en ce qui concerne les droits des femmes, la liberté d'expression, notamment les droits des médias, et le champ d'action de la société civile pour qu'elle puisse fonctionner efficacement – lesquels doivent tous être protégés dans le cadre d'un accord de paix. Pour dissiper ces préoccupations, le processus de paix doit être ouvert à la participation véritable des groupes qui représentent tous les segments de la société plurielle afghane, notamment les femmes, les jeunes, les oulémas et les responsables locaux et politiques. Nous devons également prendre en compte les droits des victimes et les questions de justice transitionnelle.

En particulier, nous devons appuyer fermement et promouvoir les points de vues des femmes afghanes, qui ont exprimé leur ferme détermination à protéger dans le cadre de tout accord de paix les droits civils, politiques et économiques qu'elles ont acquis de haute lutte. Je félicite le Gouvernement afghan de son attachement à la participation des femmes. En faisant fond sur ces avancées, nous devons veiller à ce que la représentation des femmes soit renforcée et diversifiée. De même, la jeune génération afghane doit être encouragée à participer. La jeunesse afghane est le segment qui a le plus à gagner des avantages concrets de la paix : sécurité renforcée, liberté de circulation et accès à l'éducation et à l'emploi.

L'Afghanistan est résolue à organiser une élection présidentielle cette année. Nous estimons que cette élection marquera une avancée critique pour continuer de consolider le système politique représentatif. Il sera cependant très difficile d'organiser l'élection présidentielle à la date prévue. Les irrégularités généralisées observées durant les élections parlementaires d'octobre dernier ont sapé à l'égard des organismes de gestion des élections. Ces problèmes ont persisté durant le processus de dépouillement, et la publication des résultats définitifs des élections a été retardée de plusieurs mois. Alors que ces problèmes s'aggravaient, les acteurs politiques ont exprimé un scepticisme croissant quant à la capacité de la Commission électorale indépendante et de la Commission du contentieux électoral à organiser une élection présidentielle crédible à la date prévue.

En réponse à ces préoccupations, la loi électorale a été amendée par décret présidentiel, en consultation avec les parties prenantes, et un processus de sélection des nouveaux membres et chefs de secrétariat des deux commissions a été organisé début mars, avec la participation de la société civile, des partis politiques et des candidats à la présidence. Les deux commissions doivent maintenant s'efforcer de rétablir la confiance du public dans le processus électoral national. L'intégrité et la collégialité des deux organes sont essentielles, tout comme l'appui de toutes les institutions gouvernementales, en particulier les Forces de défense et de sécurité afghanes. Tous les candidats et acteurs politiques doivent s'engager à respecter l'indépendance des deux commissions pour leur permettre de travailler sans ingérence. L'ONU est prête à collaborer étroitement avec ces commissions nouvellement constituées.

À moins de cinq mois de la date de l'élection, les problèmes techniques et politiques sont redoutables. Les nouveaux commissaires devront prendre des décisions urgentes concernant la mise en œuvre de la loi électorale amendée, qui prévoit des réformes, notamment l'utilisation de la technologie biométrique et la modification du système électoral. Outre l'élection présidentielle, la loi prévoit la conduite de trois élections supplémentaires : les élections aux conseils de province et de district et les élections législatives dans la province de Ghazni. Les commissaires devront déterminer si le calendrier électoral actuel permettra d'organiser quatre élections simultanément en juillet. Le choix sera vraisemblablement difficile – organiser l'élection présidentielle à la date prévue ou organiser toutes celles qui sont prévues par la loi électorale, sachant que cela pourrait retarder considérablement la tenue de l'élection présidentielle. L'ONU continuera de travailler avec les parties afghanes pour les aider à faire en sorte que le processus électoral se déroule de manière crédible, transparente et inclusive. Il importe cependant que les institutions et les parties prenantes afghanes soient pleinement conscientes qu'en fin de compte, la responsabilité et le contrôle des élections reviennent au peuple afghan.

Tout ceci se déroule dans le contexte d'une guerre qui continue d'infliger des pertes dévastatrices aux civils. Selon les statistiques fournies par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, l'année 2018 a été la plus meurtrière depuis le début du conflit afghan, avec 10 993 victimes civiles, dont 3 804 morts. En particulier, prendre délibérément pour cible des civils est un crime de guerre. Le nombre de victimes des attaques commises par Daech ou l'État islamique d'Iraq et du

Levant – province du Khorassan, qui ont représenté plus de la moitié des attaques contre des civils en 2018, a plus que doublé entre 2017 et 2018. L'incidence du conflit sur les enfants afghans est tout aussi préoccupante. L'année dernière, le nombre d'enfants tués a atteint un niveau record, avec plus de 900 décès confirmés, et des milliers d'enfants ont été blessés, notamment pas des restes explosifs de guerre. Ils restent également exposés au recrutement et sont utilisés par les parties au conflit.

Mais même ces chiffres ne donnent pas une idée exacte du coût humain de la guerre. Nous ne devons pas oublier la dure réalité de la vie de trop nombreux citoyens afghans. Aujourd'hui, plus de la moitié de la population du pays vit en-dessous du seuil de pauvreté; la proportion est passée de 37 % en 2014 à 54 % en 2018. Au cours de l'année écoulée, une sécheresse grave a provoqué une nouvelle détérioration des conditions de vie; 13,5 millions de personnes dans le pays souffrent d'une insécurité alimentaire grave. Cela signifie qu'elles survivent avec moins d'un repas par jour. Le Gouvernement afghan, en partenariat avec les organismes des Nations Unies, fait ce qu'il peut pour répondre à ces besoins urgents. L'année dernière, l'ONU a publié un plan d'aide humanitaire qui a été financé à hauteur de 78 %, et cette année nous avons besoin de 612 millions de dollars. Je souhaite redire ma gratitude à tous les bailleurs de fonds qui ont généreusement contribué l'année dernière. Cette année, toutefois, la réponse est très lente, le plan de riposte humanitaire n'étant financé qu'à hauteur de 4 % à ce jour. J'espère que le Conseil de sécurité lancera lui aussi un appel à la communauté internationale pour mobiliser davantage de fonds afin de remédier sans délai à cette situation critique.

La question des stupéfiants constitue un autre défi socioéconomique majeur. Malgré une baisse de la production d'opium en 2018, les niveaux importants de culture du pavot à opium et le trafic illicite d'opiacés demeurent une menace pour la stabilité du pays. Bien qu'aucune enquête sur la consommation de drogues n'ait été entreprise dans le pays depuis un certain nombre d'années, il semble qu'environ 10 % de la population adulte consomme régulièrement des stupéfiants. Pour régler ce problème complexe, il faut s'attaquer à l'ensemble de la chaîne de la demande et de l'offre, une responsabilité que doivent partager l'Afghanistan, ses voisins et la communauté internationale.

Pour ce qui est de l'avenir, l'Afghanistan et ses partenaires internationaux ont commencé à étudier les possibilités d'accroître l'aide au développement dans un

contexte post-règlement. Afin de contribuer à une paix durable, cette assistance doit faire fond sur ce qui a déjà été réalisé et procurer des avantages tangibles à ceux qui en ont le plus besoin. Alors que la situation politique continue d'évoluer, la famille des Nations Unies reste déterminée à appuyer les objectifs humanitaires et de développement du pays.

Le moment est venu pour la communauté internationale de porter sur l'Afghanistan un regard neuf et de réévaluer les voies et moyens de contribuer aux efforts de paix et d'œuvrer avec le peuple et le Gouvernement afghans pour améliorer les conditions socioéconomiques et promouvoir la poursuite du développement. Cette année s'annonce riche en défis et en occasions à saisir sans précédent. Pour relever ces défis et tirer parti de ces occasions, il faudra que la communauté internationale déploie des efforts concertés, sous la conduite de l'Afghanistan.

**La Présidente** : Je remercie M. Yamamoto de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Tapesh.

**M<sup>me</sup> Tapesh** (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole devant le Conseil de sécurité au nom du Réseau des femmes afghanes.

Les femmes afghanes envisagent la paix avec un optimisme prudent. Nous craignons toutefois plus que jamais que les droits civils des femmes ne soient compromis au nom de la paix. Une approche inclusive de la paix et de la réconciliation en Afghanistan garantira que les voix de tous les Afghans, et notamment de toutes les Afghanes, sont entendues et que les avantages de la paix sont partagés. Tout accord de paix et de réconciliation en Afghanistan, qui n'associe pas de manière significative les femmes et les experts en matière d'égalité des sexes, qui ne promeut ni ne protège les droits des femmes et qui ne tient pas compte des réalités vécues par les des femmes, n'apportera pas la paix aux femmes. Bien au contraire, il ramènera l'Afghanistan à la situation d'exclusion sociale et politique à laquelle les femmes ont été soumises par le passé et aggravera les causes du conflit.

Aujourd'hui, en Afghanistan, les femmes jouent un rôle important dans tous les secteurs du pays, y compris au niveau de la prise de décisions. Lors des élections législatives d'octobre 2018, des hommes et des femmes de différentes régions de l'Afghanistan ont voté pour des candidates, dissipant les mythes concernant la participation des femmes et démontrant qu'elles



étaient nombreuses à vouloir défendre leurs droits. En 2018, le Réseau des femmes afghanes a mené une série de consultations auxquelles ont participé des femmes et des organisations de femmes de l'ensemble du pays. En prononçant cette déclaration, le Réseau des femmes afghanes souhaite faire entendre la voix des femmes des 34 provinces de l'Afghanistan.

Premièrement, les femmes afghanes demandent qu'elles soient pleinement, équitablement et réellement représentées dans les processus de paix et de réconciliation concernant l'Afghanistan. Les femmes sont les mieux placées pour faire entendre leurs préoccupations et leurs priorités, ainsi que pour trouver des solutions globales qui profitent à l'ensemble de la société. Les femmes afghanes soulignent la nécessité d'un processus de paix transparent et responsable qui protège et promeut les droits fondamentaux des femmes, appuie la justice pour les victimes de la violence et de la guerre et prévient la culture de l'impunité.

Deuxièmement, nous considérons que la dynamique vers un cessez-le-feu revêt une importance critique. Mais les femmes doivent être associées à la réforme du secteur de la sécurité, et les conseillers pour les questions de genre doivent participer à toutes les étapes d'un cessez-le-feu. Un processus inclusif garantira que le cessez-le-feu comprend des dispositions sur la sensibilisation à la problématique femmes-hommes, identifie les violations liées à la violence sexiste et prévoit des dispositions permettant aux femmes d'en surveiller le respect.

Troisièmement, la Constitution garantit aux femmes et aux hommes l'égalité des droits conformément à la charia et aux principes islamiques. La Constitution a été adoptée par des femmes et des hommes de tout l'Afghanistan lors de la *loya jirga* constitutionnelle. Il est impératif que ces voix soient respectées et que les dispositions de la Constitution relatives à l'égalité des sexes soient préservées.

Enfin, la violence à l'égard des femmes et des filles demeure un grave sujet de préoccupation en Afghanistan. Malgré l'adoption de nouvelles lois, il subsiste des obstacles à leur application, les femmes et les filles ainsi que la communauté dans son ensemble n'étant pas pleinement informées de leurs droits et des protections que leur confère la loi. Pour l'avenir, nous devons veiller à ce que tous les processus de règlement du conflit, y compris le programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration, fassent intervenir les femmes sur un pied d'égalité en tant que participantes

et bénéficiaires. Ils doivent également améliorer leur protection et assurer l'accès à la justice pour tous.

Je voudrais conclure en soulignant ce que la pratique et les faits nous ont appris : une approche inclusive de la paix et de la réconciliation qui promeut et protège les droits des femmes est essentielle à l'efficacité et à la pérennité de la paix.

**La Présidente** : Je remercie M<sup>me</sup> Topesh de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

**M. Mohib** (Afghanistan) (*parle en anglais*) : D'emblée, je voudrais exprimer les condoléances les plus sincères du peuple et du Gouvernement afghans pour le tragique accident de l'avion de ligne éthiopien, qui a fait de nombreuses victimes, dont des membres du personnel des Nations Unies.

Je voudrais vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance sur la situation en Afghanistan. C'est un honneur pour moi de représenter mon pays aujourd'hui en prononçant mon premier discours devant le Conseil de sécurité. Je tiens à féliciter la France de son accession à la présidence du Conseil, ainsi qu'à remercier le Secrétaire général António Guterres de son rapport (S/2019/193). Nous saluons également son Représentant spécial, l'Ambassadeur Tadamichi Yamamoto, pour sa conduite du travail de l'ONU en Afghanistan. J'aimerais également rendre hommage à M<sup>me</sup> Storai Tapesh, Directrice exécutive adjointe du Réseau des femmes afghanes, qui se joint à nous aujourd'hui par visioconférence.

Alors que le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) doit être prorogé cette semaine, je tiens à saluer l'engagement stratégique de l'ONU et son appui à la stabilité du pays. L'ONU a un rôle d'appui à jouer dans la collaboration avec le Gouvernement et le peuple afghans pour instaurer la paix. Aujourd'hui, je voudrais faire pour les membres du Conseil le point de la situation et parler du chemin que nous devons parcourir pour parvenir à la paix. Pour comprendre notre approche de la paix, le Conseil doit d'abord comprendre les nombreuses réalités nouvelles de l'Afghanistan d'aujourd'hui.

Tout d'abord, l'Afghanistan a connu une ère de transformation sociale. Soixante-quinze pour cent de la population a moins de 35 ans, a grandi dans une démocratie et a des attentes et des principes différents de

ceux de la génération de ses parents et de ses grands-parents. Notre génération est née en temps de guerre et a grandi à l'ombre du conflit ou en exil. Nous aspirons à la paix et voulons que la paix vienne compléter, et non pas inverser, ce que nous avons construit au cours des 18 dernières années. Nous devons préserver notre avenir.

Des millions d'Afghans ont bénéficié des meilleures possibilités nationales et internationales en matière d'éducation, et les membres de cette génération occupent à présent des postes de direction et à hautes responsabilités. Nous avons également vécu la transformation de nos citoyennes qui, de victimes d'une discrimination institutionnalisée sous le régime taliban, sont devenues des contributrices actives, autonomes et mobilisées dans toutes les sphères de la société et de la politique. Collectivement, les femmes jouent aussi un rôle vital dans notre croissance économique et notre sécurité nationale. Je tiens à féliciter ma collègue, l'Ambassadrice Adela Raz, qui a présenté ses pouvoirs au Secrétaire général António Guterres la semaine dernière, et qui est la première femme afghane à occuper le poste de Représentant permanent. Lorsqu'elle était enfant, l'Ambassadrice Raz a étudié dans une école clandestine sous le régime taliban - elle symbolise la transformation pour laquelle les femmes et les filles se sont battues ces 18 dernières années.

C'est sur fond de ces deux transformations sociales que, à sa prise de fonctions en 2014, le Président Ghani a inauguré la décennie de la transformation, un programme complet de réformes à l'échelle du Gouvernement, visant à instaurer l'état de droit, à lutter de manière systématique contre la corruption, à mettre en œuvre des programmes nationaux de développement plus efficaces et efficients et à accroître la croissance économique et la création de recettes fiscales. Nous faisons en sorte que le pays progresse sur la voie de l'autonomie. Cet ensemble de réformes vise à répondre aux exigences de la nouvelle génération d'Afghans, avide de gouvernance équitable, méticuleuse, fondée sur le mérite, et axée sur les besoins des citoyens et non sur les poches de l'élite politique.

Au mitan de la décennie de la transformation, nous avons accompli un énorme travail, en dépit des priorités concurrentes de la guerre, des élections et de la sécheresse, et malgré la très forte résistance opposée par ceux qui profitent de systèmes corrompus. Pour ne citer que quelques faits saillants – l'édition 2019 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale a désigné l'Afghanistan comme le pays ayant engagé le plus de

réformes pour améliorer le climat des affaires. Notre loi sur l'accès à l'information a été reconnue comme étant la meilleure au monde. Le Gouvernement a augmenté les recettes intérieures de 91 % entre 2014 et 2018 et, au cours de la même période, a atteint tous les critères fixés par le Fonds monétaire international.

Nous sommes désormais intolérants face à la corruption. Depuis le lancement de notre stratégie nationale de lutte contre la corruption en 2017, nous avons déjà atteint plus de la moitié de nos objectifs et nous travaillons maintenant à établir un nouvel ensemble de critères pour identifier et combattre la série suivante de problèmes dans ce long processus d'élimination de la corruption. Nous avons énormément investi dans les efforts visant à établir des liens au sein de notre région en privilégiant le commerce et en répondant aux besoins énergétiques régionaux. Nos agriculteurs, producteurs, entrepreneurs et hommes et femmes d'affaires peuvent désormais se tourner vers l'étranger pour exporter leurs produits – par le Couloir lapis-lazuli vers l'Europe, par le port iranien de Chabahar vers l'Inde ou par les couloirs aériens vers la Turquie, l'Arabie saoudite, la Chine et au-delà. Nous avons exporté des produits d'une valeur de près de 1 milliard de dollars l'an dernier. Nous sommes en train de passer d'une économie fondée sur l'aide à une économie commerciale.

En conséquence des cinq dernières années, nous avons jeté les fondements juridiques d'une économie, d'une société et d'un État modernes, et nous avons également changé le ton de la gouvernance en Afghanistan. Nous y sommes parvenus grâce à la créativité, la persévérance et la bravoure du peuple afghan et des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes. Nous remercions la communauté internationale de l'appui et de l'assistance qu'elle nous a fournis. Continuer de soutenir la décennie de la transformation nous permettra de récolter les fruits des sacrifices que nous avons consentis, tant en vies humaines qu'en richesses. Mais, en tant qu'Afghans, nous en avons la responsabilité au premier chef : nous nous approprions nos problèmes et mettons en œuvre les solutions idoines.

Ces cinq dernières années nous ont menés jusqu'aux portes de la paix. Le pays, comme le monde entier d'ailleurs, est en ébullition du fait de cette possibilité alléchante et des préoccupations et incertitudes qui l'entourent. Il y a deux ans, la paix ne faisait pas partie du vocabulaire utilisé lorsqu'on parlait de l'Afghanistan. Le Gouvernement d'union nationale en a fait

une priorité et a pris des risques pour la paix, qui est aujourd'hui un objectif auquel nous œuvrons.

Qu'on me permette de donner quelques informations concernant notre position par rapport à la paix aujourd'hui et la direction que nous avons prise. Après l'offre de pourparlers de paix inconditionnels faite par le Président Ghani en février 2018, suivie du cessez-le-feu en juin 2018 et de l'annonce d'une équipe de négociation afghane et d'une feuille de route pour la paix en novembre 2018, nous nous efforçons depuis quelques mois de réunir le consensus dans tout le pays. En décembre l'an dernier, le Gouvernement a organisé une *jirga* à laquelle ont participé 2 500 jeunes de 34 provinces. En février, le premier rassemblement de femmes du pays s'est tenu sous le chapiteau de la *loya jirga*, et 3 500 femmes de toutes les provinces se sont réunies pour parvenir à un consensus autour des attentes qu'elles nourrissent vis-à-vis du processus de paix. Elles ont permis de faire entendre la voix de 15 000 femmes qui avaient été consultées sur une période de six mois.

Ce printemps, le Gouvernement convoquera une *loya jirga* consultative, qui renforcera encore la voix collective du peuple afghan. Elle sera suivie de la troisième conférence organisée dans le cadre du Processus de Kaboul, lors de laquelle nous nous pencherons sur la mise en œuvre pratique d'un plan d'après-paix. La paix est un impératif urgent, mais pas à n'importe quel prix. La Constitution doit être respectée, de même que l'État démocratique et le Gouvernement élu qui en découlent. Le processus doit être inclusif et représentatif du nouvel Afghanistan, et non se limiter à un accord entre les élites. Si nous voulons que la paix appartienne aux Afghans et qu'ils la pérennisent, ils vont en fin de compte devoir se l'approprier.

Le Gouvernement et le peuple afghans ont pris des engagements en faveur de la paix. Il appartient maintenant aux Taliban de faire la preuve de leur propre engagement. Jusqu'à présent, ils sont passés à côté des occasions de paix. Nous sommes cependant prêts à entamer des pourparlers directs. Si les Taliban veulent véritablement la paix, ils doivent en faire la preuve par des actes positifs et non par des attaques incessantes contre des innocents et contre nos forces de sécurité.

La paix va aussi de pair avec des élections. Nous remercions l'ONU de son appui indéfectible au processus démocratique en Afghanistan, et nous comptons sur la poursuite de son appui technique pour les prochains scrutins. Le peuple afghan s'est rendu aux urnes à maintes reprises pour renforcer et consolider sa foi en

la démocratie. En octobre, 2 565 candidats, la plupart issus d'une génération plus jeune, se sont présentés à 249 sièges du Parlement. Plus de 4 millions d'Afghans, dont plus de 35 % de femmes, se sont rendus aux urnes. Il incombe au Gouvernement de répondre à la confiance que nourrit notre peuple vis-à-vis de la démocratie par des réformes qui soutiennent, renforcent et protègent nos systèmes démocratiques. Après qu'une mauvaise gestion et une administration et une organisation déficientes eurent été mises au jour lors de nos élections législatives, nous nous efforçons d'accroître encore la crédibilité et la transparence du processus. Le Cabinet ayant approuvé des amendements à la loi électorale, une initiative sans précédent s'est déroulée il y a deux semaines : les candidats en lice dans la campagne présidentielle se sont réunis pour élire les nouveaux commissaires de la Commission électorale indépendante et de la Commission du contentieux électoral. J'ajouterai, autre première pour notre pays, que les deux commissions sont depuis peu présidées par des femmes, toutes deux élues par des collègues en majorité masculins. Le peuple afghan et nos partenaires internationaux ont fait d'énormes sacrifices pour bâtir notre démocratie, et le peuple afghan compte sur l'élection. Je tiens à souligner que nous sommes favorables à la présence d'observateurs internationaux à chacune des phases de l'élection cette année.

Tout en nous attachant à instaurer la paix, nous poursuivons nos opérations militaires et mettons en œuvre des réformes pour renforcer les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes. Les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes ont déjoué les pronostics qui prédisaient leur effondrement et leur déroute lorsqu'elles ont pris les rênes en 2014, en protégeant la souveraineté de l'Afghanistan mais aussi le monde de la menace du terrorisme mondial. Après la mise en œuvre de nouvelles politiques et stratégies, nous avons vu une amélioration des résultats opérationnels sur le champ de bataille ainsi qu'un accroissement sensible des opérations offensives. Nos forces de sécurité ont non seulement tenu le terrain, mais elles ont également consolidé le contrôle des territoires et affaibli des poches de contingents ennemis, notamment des éléments de Daesh dans les parties orientales et septentrionales du pays.

Tout en menant une guerre sur plusieurs théâtres, malgré un manque de matériel et de capacités, le Gouvernement a procédé à une refonte complète du secteur de la sécurité, ce qui a permis un changement générationnel indispensable dans l'équipe au pouvoir. J'ai eu l'honneur d'assister à la promotion d'un de ces

nouveaux jeunes dirigeants à l'occasion de la Journée des forces armées au Ministère de la défense – M<sup>me</sup> Mursal Afshar a été promue du grade de premier lieutenant au grade de capitaine. J'ai été impressionné par son professionnalisme, son dévouement et son patriotisme. Je trouve encourageant de savoir que nous pouvons compter sur de jeunes soldats comme la capitaine Afshar qui mènent cette guerre pour l'Afghanistan et pour le monde.

Nous devons nous rappeler que la paix avec les Taliban en Afghanistan ne signifiera pas la fin de la menace du terrorisme mondial. Les forces afghanes resteront vigilantes face au terrorisme, mais cette responsabilité n'incombe pas uniquement à l'Afghanistan – il s'agit d'une menace mondiale à long terme qui exige une réponse mondiale à long terme.

Une stratégie de tolérance zéro, fondée sur une coopération réelle et sincère entre tous les États, est la clef du succès. L'application stricte des mesures de sanctions du Conseil de sécurité énoncées dans les résolutions 1988 (2011) et 1267 (1999) ne doit plus être compromise. Tout échec à cet égard se traduirait par une incapacité du Conseil de sécurité de lutter efficacement contre les groupes terroristes et extrémistes, et permettrait également à ces groupes de poursuivre leurs activités destructrices.

L'Afghanistan continuera de s'employer à atteindre un processus de paix séquentiel et réfléchi, qui mènera à un dialogue entre le Gouvernement et le peuple afghans et les Taliban. Nous continuerons de chercher à atteindre nos objectifs militaires et antiterroristes, et nous restons absolument déterminés à organiser l'élection présidentielle cette année. Nous demandons à nos partenaires internationaux de considérer l'Afghanistan comme une plateforme de coopération régionale et mondiale, pas seulement dans l'intérêt économique de chacun, mais également au nom des objectifs communs que sont la paix et la stabilité.

Enfin, je voudrais réitérer la gratitude de l'Afghanistan pour le rôle que le Conseil joue s'agissant de galvaniser le partenariat international pour l'Afghanistan depuis 2001, lorsque nous avons ouvert un nouveau chapitre de notre histoire moderne. Au fil des ans, le Conseil nous a apporté un appui constant, nous aidant à progresser vers l'autonomie et vers la paix. Nous sommes bien conscients des défis qui restent à relever, lesquels nécessitent encore l'appui du Conseil et de la communauté internationale. L'Afghanistan demeure un partenaire de confiance qui est déterminé à

s'acquitter de ses obligations internationales en matière de promotion de la paix, de la solidarité et de la stabilité mondiales.

**La Présidente** : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Djani** (Indonésie) (*parle en anglais*) : Comme d'autres, nous voudrions présenter nos plus sincères condoléances pour les nombreux fonctionnaires de l'ONU qui ont péri dans le tragique accident du vol 302 d'Ethiopian Airlines. Nous sommes tristes nous aussi, car nous avons perdu une ressortissante indonésienne, Harina Hafitz, qui travaillait pour le Programme alimentaire mondial. Nous exprimons nos condoléances à sa famille. Je vois que l'Ambassadeur Teye Atskeselassie Amde est présent dans la salle, et je lui demande de bien vouloir transmettre nos plus sincères condoléances au peuple et au Gouvernement éthiopiens à la suite de ce tragique accident.

Nous voudrions également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), l'Ambassadeur Yamamoto, et souhaiter la bienvenue au Conseil de sécurité au Conseiller à la sécurité nationale, M. Mohib, ainsi qu'à notre chère collègue l'Ambassadrice Adela Raz. Nous tenons également à remercier M<sup>me</sup> Storai Tapes de son exposé.

L'action que mène la MANUA est et restera indispensable pour renforcer la consolidation de la paix en Afghanistan dans un avenir proche. Nous félicitons toute l'équipe de la MANUA pour les efforts vitaux qu'elle déploie sous la direction de l'Ambassadeur Yamamoto. L'Indonésie remercie également tous les États Membres de leur participation constructive au renouvellement du mandat de la MANUA, et espère que le projet de résolution sera adopté sans anicroche dans le courant de la semaine. En tant que corédacteurs, avec l'Allemagne, du projet de résolution, nous espérons une résolution à l'unanimité, par laquelle le Conseil uni renforcera, grâce à son plein appui, la dynamique en faveur d'une trajectoire collective pour la paix, que le peuple afghan mérite tant. Nous sommes pleinement déterminés à aider le pays à réussir, conformément aux aspirations de tous les Afghans, et nous réaffirmons notre plein appui à sa souveraineté, à son indépendance, à son intégrité territoriale et à son unité nationale.



Au fil des ans, les autorités nationales et le peuple afghan ont vu leurs efforts d'édification de la nation donner des fruits. L'Indonésie salue les initiatives entreprises pour faire de l'Afghanistan un pays uni, pacifique, prospère et démocratique, en parfait accord avec les souhaits de ses citoyens. Mais comme nous l'avons entendu aujourd'hui, il reste beaucoup à faire.

À l'écoute des différents intervenants, je me suis souvenu une fois de plus des mots du merveilleux auteur afghan Khaled Hosseini, qui a dit :

« nous attendons tous, contre vents et marées, que quelque chose d'extraordinaire se produise ».

Au Conseil de sécurité, nous devons faire en sorte que cela se produise et accomplir notre devoir sans faille. Les autres entités du système des Nations Unies, ainsi que les partenaires extérieurs, doivent également faire tout leur possible pour que la paix l'emporte en Afghanistan.

L'Indonésie, pour sa part, collabore depuis longtemps avec l'Afghanistan. Nous avons fourni une assistance en matière de renforcement des capacités et une assistance technique dans de nombreux domaines, tels que l'éducation et les soins de santé. Des contacts interpersonnels ont également été noués. Nous avons commencé à participer au processus de paix afghan en 2017. Comme la Ministre des affaires étrangères de notre pays, Retno Marsudi, l'a réaffirmé à la Conférence de Genève en novembre dernier, l'Indonésie joue son rôle pour promouvoir sérieusement la paix et le bien-être en Afghanistan. Dans le cadre de cet effort, une conférence trilatérale des oulémas a été organisée l'année dernière à Bogor, où d'éminents oulémas venus d'Afghanistan, du Pakistan et d'Indonésie se sont engagés à diffuser haut et fort le message selon lequel la violence et l'extrémisme n'ont pas leur place dans la religion.

En réponse à l'exposé présenté aujourd'hui, nous voudrions souligner ce qui suit.

Premièrement, je parlerai de la réconciliation nationale et de la démocratie. Un processus de paix maîtrisé et dirigé par les Afghans, étayé par un dialogue global intra-afghan, est fondamental. À cette fin, nous nous félicitons du projet consistant à organiser une vaste *jirga*, qui, nous l'espérons, permettra de rapprocher les différentes opinions des Afghans. L'Indonésie est d'accord avec le Secrétaire général lorsqu'il dit que

« l'époque actuelle représente peut-être la plus grande chance à ce jour de parvenir à un règlement négocié » (S/2019/193, par.56).

Un dialogue fructueux avec toutes les parties sans exception et le respect du processus démocratique, notamment l'intégration du principe d'acceptation et de respect des droits légitimes de tous les groupes de la société, y compris les femmes, sont essentiels. Il ne doit y avoir aucun revirement, mais plutôt des progrès en matière de droits de l'homme, d'état de droit et de démocratie inclusive. Nous demandons à toutes les parties de jouer un rôle positif à cet égard. Il est également important de tirer les enseignements des lacunes qui sont apparues lors des élections législatives et de veiller à ce que les préparatifs de l'élection présidentielle soient correctement effectués afin que celle-ci soit libre et régulière et qu'elle ait lieu en temps opportun. Nous appuyons l'appel lancé par l'Ambassadeur Yamamoto en faveur d'une élection présidentielle réussie.

Deuxièmement, la sécurité doit être améliorée. L'Indonésie est vivement attristée et consternée par le nombre record de victimes civiles enregistrées en 2018. Comme l'a dit M. Yamamoto ce matin dans son exposé, les données de la MANUA indiquent une augmentation de 11 % du nombre de décès, dans le cadre d'un bilan effarant de près de 11 000 victimes, dont près de la moitié sont des femmes et des enfants. Nous condamnons aussi la recrudescence des attaques contre les enfants. De telles attaques sans discernement, ainsi que celles visant les infrastructures civiles essentielles, sont déplorables, de même que le nombre de personnes déplacées, qui a atteint en 2018 près de 360 000, dont la moitié sont des enfants. Tout en demandant au Gouvernement afghan d'utiliser les capacités dont il dispose pour protéger la population, l'Indonésie exhorte aussi tous ceux qui ont de l'influence sur les insurgés et les terroristes à contrecarrer leurs attaques abominables. Nous savons que l'État islamique d'Iraq et du Levant reste également un grave danger. Aucun effort ne doit être épargné pour combattre et éliminer les groupes terroristes. Le rapport du Secrétaire général décrit aussi les différentes parties dont les agissements ont fait des victimes civiles. L'Indonésie exhorte tous les intéressés à s'acquitter de leurs obligations en vertu du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Troisièmement, des institutions publiques efficaces sont indispensables. L'Indonésie espère que les réformes mises en œuvre par le Gouvernement actuel seront poursuivies après l'élection de cette année. Les

structures de gouvernance performantes et responsables, la justice, la transparence et les mécanismes efficaces de lutte contre la corruption aident aussi à renforcer l'adhésion de la population à la vision nationale du Gouvernement; ce qui est indispensable.

Quatrièmement, le développement socioéconomique à large assise est essentiel. Le Gouvernement doit se concentrer davantage sur le développement des moyens de subsistance des Afghans ordinaires dans l'ensemble du pays. Néanmoins, nous sommes conscients que la sécheresse récente et l'augmentation concomitante du nombre de personnes déplacées ont aggravé les contraintes. Il s'agit d'une autre situation où les changements climatiques ont des incidences sur les moyens d'existence et sur la paix et la sécurité. La communauté internationale doit donc réagir comme il convient. Des vies humaines, les vies d'Afghans, sont en jeu.

Pour terminer, qu'il me soit permis de réaffirmer le plein appui de l'Indonésie à toutes les mesures qui accélèrent la marche de l'Afghanistan vers le début d'une ère nouvelle de paix et de prospérité. Nous devons rester unis dans nos efforts soutenus pour permettre à l'Afghanistan de surmonter ses difficultés, de se reconstruire solidement et de s'occuper de sa population.

**M. Heusgen** (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord exprimer moi aussi mes condoléances et celles de mon pays à l'Ambassadeur de l'Éthiopie pour les terribles souffrances humaines causées par l'accident d'avion d'hier et me faire l'écho de ce que vient de dire mon collègue indonésien à propos de nos propres ressortissants figurant au nombre des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies qui ont péri. De nombreuses personnes ont été tuées, notamment des membres du système des Nations Unies, qui ont donné leur vie pour les causes que nous défendons tous.

Je tiens à remercier M. Yamamoto de son exposé. Nous le soutenons sans réserve, ainsi que son action. Aujourd'hui, je voudrais me concentrer sur le destin du peuple afghan. Les chiffres que M. Yamamoto a mentionnés sont vraiment inquiétants, s'agissant en particulier du nombre de décès de civils, de la situation des enfants qui sont morts ou ont été blessés, de la persistance du recrutement d'enfants et du niveau global de pauvreté, qui est cauchemardesque. Comme mon collègue de l'Indonésie vient de le dire, il s'agit d'un exemple supplémentaire des effets des changements climatiques sur la prospérité, la paix et la sécurité. Les souffrances de la population exigent que nous agissions de concert et de façon responsable afin qu'elles cessent. L'Allemagne

reste très mobilisée. Nous sommes le deuxième plus grand donateur d'aide humanitaire et le deuxième plus grand fournisseur de contingents. En ce moment même, notre ministre des affaires étrangères, M. Heiko Maas, est à Kaboul et Mazar-e Charif, où sont positionnés les contingents allemands. Cela démontre l'attachement de l'Allemagne à la population afghane.

Dans son exposé, M. Yamamoto a dit que, bien que 2018 ait été l'année la plus meurtrière des deux dernières décennies, autrement dit, depuis le début de la présence de des Nations Unies en Afghanistan, l'année 2019 est une année de possibilités sans précédent, et nous devons faire tout notre possible pour en tirer parti. À cet égard, je voudrais me référer à l'exposé convaincant du Conseiller afghan à la sécurité nationale, M. Mohib, sur le processus de réforme, s'agissant en particulier de la bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption, de la parité femmes-hommes, de l'amélioration du climat des affaires et de l'existence de possibilités pour les entreprises. Dans le contexte de la parité femmes-hommes, je voudrais aussi me féliciter de la nomination de notre collègue, M<sup>me</sup> Adela Raz, en tant que première femme Ambassadrice de l'Afghanistan auprès de l'ONU. Je dois avouer que, depuis que l'Allemagne est un État Membre de l'Organisation des Nations Unies, elle n'est pas allée jusque-là, mais je suis sûr qu'elle le fera un jour. Toutefois, je voudrais souligner que c'est une chose de coucher sur le papier les lois et la Constitution, mais c'en est une autre de les appliquer. Il faut juger sur pièces, et il est donc impératif, s'agissant des observations de M. Mohib sur la lutte contre la corruption, que davantage de progrès soient réalisés. Pour ce qui est des élections, je ne peux que me faire l'écho de ce qu'a dit M. Yamamoto.

Pour ce qui est des pourparlers de paix, nous voudrions saluer tous les efforts entrepris. Je voudrais aussi mentionner les pourparlers à Doha. Encore une fois, qu'il me soit permis de répéter ce qu'a dit M. Yamamoto : il est crucial de veiller à que les Taliban dialoguent avec le Gouvernement afghan. Seuls les Afghans peuvent instaurer la paix entre eux, et le processus doit être inclusif; l'opération doit être dirigée par les Afghans. Dans ce contexte, je tiens à féliciter M<sup>me</sup> Tapeshe de son exposé. Les femmes doivent être véritablement incluses dans le processus de paix. J'aimerais savoir combien de femmes participent effectivement aux pourparlers de Doha et à ceux de Moscou. Je serais étonné que nous nous rapprochions, même de loin, de la parité. Comme M<sup>me</sup> Tapeshe l'a dit, les droits fondamentaux des femmes ne doivent pas être compromis dans le cadre des efforts

faits pour parvenir à un accord de paix. Bien que cela ne soit pas une fin en soi, si les femmes et la société civile ne participent pas aux pourparlers de paix, si les droits des femmes ne sont pas pris en considération, nous préparons déjà la voie au prochain conflit, car la marginalisation de certains secteurs de la société civile, notamment des femmes, devient le moteur d'un nouveau conflit. Il est très important que la Constitution de l'Afghanistan, telle qu'elle existe actuellement, reste en place et appuie l'égalité des droits pour les femmes et les jeunes, la liberté des médias et de la société civile et la liberté de religion, notamment pour les oulémas.

Enfin, M. Yamamoto a mentionné l'importance de la justice transitionnelle. L'application du principe de responsabilité aux crimes est indispensable. Encore une fois, ce n'est pas simplement une fin en soi, c'est aussi une mise en garde indiquant que ceux qui commettent des crimes devront toujours être sur le qui-vive, car un jour la justice les rattrapera.

Comme l'a dit mon collègue indonésien, le Conseil doit faire son travail. Nous avons un rôle important à jouer s'agissant de communiquer clairement nos attentes au sujet du processus de paix et de l'avenir de l'Afghanistan.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous voudrions nous aussi commencer par exprimer nos plus sincères condoléances à nos amis éthiopiens à la suite du crash tragique de l'avion d'Ethiopian Airlines, qui a coûté la vie à des ressortissants de nombreux pays, y compris des membres du personnel de différentes entités du système des Nations Unies.

Nous remercions M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), de son analyse des processus en cours en Afghanistan. Nous avons écouté attentivement les exposés faits par M. Hamdullah Mohib, Conseiller à la sécurité nationale auprès du Président de l'Afghanistan, et par M<sup>me</sup> Tapes. Nous partageons nombre des vues exprimées dans le rapport trimestriel du Secrétaire général (S/2019/193) et voudrions ajouter les observations suivantes.

En assurant la coordination de l'assistance internationale, la MANUA joue, selon nous, un rôle très important dans la stabilisation de l'Afghanistan. Toutefois nous sommes préoccupés par le fait que la situation reste tendue. Nous déplorons qu'on continue d'enregistrer un nombre record de morts parmi les civils, principalement

les femmes et les enfants, comme l'indique le rapport du Secrétaire général. Nous sommes aussi extrêmement inquiets de la présence continue de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) en Afghanistan. Malgré quelques succès isolés des forces de sécurité afghanes, les militants continuent de renforcer leur position et leur influence dans le pays, gonflant leurs rangs grâce notamment au recrutement de combattants terroristes étrangers qui arrivent dans ce pays après avoir combattu sous la bannière de l'EIIL en Syrie et en Iraq. Hormis les autres incidences, cela pose une menace réelle pour nos amis de l'Asie centrale et pour les régions méridionales de la Russie. Nous ne pouvons qu'être alarmés par les attaques terroristes de grande ampleur qui sont régulièrement perpétrées, y compris par des kamikazes, dans différentes villes d'Afghanistan, y compris Kaboul. Les victimes de ces attaques sont principalement les civils, notamment les femmes et les enfants. Les membres de l'armée et des forces de police afghanes sont tués par les terroristes et les pertes lourdes sont de plus en plus fréquentes. Nous voudrions aujourd'hui saluer leur mémoire et leur courage.

La situation en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants en Afghanistan continue d'être au centre de notre attention. La menace des stupéfiants reste un grave problème pour la région, pour le monde et pour le pays lui-même, alors que les narcodollars sont une grande source d'appui financier pour le terrorisme, et nous estimons qu'il est indispensable de continuer d'intensifier les efforts internationaux pour combattre ce fléau. Nous demeurons déterminés à honorer notre obligation de contribuer à l'effort collectif pour lutter contre cette menace, y compris avec la participation active de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Pour notre part, nous avons pris des mesures concrètes dans ce domaine, notamment dans le cadre de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et de l'Organisation du Traité de sécurité collective. Nous continuerons d'aider à la formation des membres des services de police antidrogues en Afghanistan, au Pakistan et dans d'autres pays d'Asie centrale.

La Russie a toujours appuyé les aspirations des Afghans à une paix durable. Nos deux pays sont liés par une amitié séculaire qui prend en compte les intérêts de chacun. Nous considérons qu'il est particulièrement important de faire avancer le processus de paix dirigé par les Afghans. Nous entendons sincèrement promouvoir le plus rapidement possible la réconciliation nationale et la stabilisation du pays qui en résultera. Nous soulignons notre volonté d'apporter une assistance globale à cette

fin, et cet objectif est ce qui nous guide dans la mise en œuvre de nos efforts sur ce volet. Dans cet esprit, la Russie a organisé le 9 novembre 2018 une deuxième réunion de consultations selon le format moscovite, qui a vu une large participation des parties intéressées. Nous appuyons la démarche consistant à rendre le processus de paix en Afghanistan aussi inclusif que possible et à impliquer toutes les forces sociales et politiques du pays, y compris l'opposition. La réunion entre Afghans organisée à Moscou les 5 et 6 février par la diaspora afghane, à laquelle ont participé les principaux partis politiques afghans et des représentants des Taliban, est une claire illustration du principe largement accepté par la communauté internationale d'un dialogue maîtrisé et dirigé par les Afghans en vue du règlement du conflit.

Nous constatons que la communauté internationale comprend aussi de mieux en mieux l'importance du contexte régional d'un règlement de la question afghane, ainsi que la nécessité à cet égard de tirer parti du potentiel offert par les entités qui ont fait la preuve de leur efficacité, à commencer par l'Organisation de Shanghai pour la coopération. À cet égard, nous mettons l'accent sur le mécanisme revitalisé du groupe de contact pour l'Afghanistan de l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Nous croyons résolument que toutes les initiatives de paix et tous les efforts de négociation en cours doivent viser à unir tout le pays et tous les Afghans, sans exception. C'est ainsi que nous pourrions atteindre notre objectif commun d'assurer une paix véritable et de transformer l'Afghanistan en un État indépendant, autonome et prospère qui ne sera plus source de menaces terroristes.

**M. Cohen** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis expriment leurs sympathies les plus sincères à toutes les personnes touchées par le crash du vol 302 d'Ethiopian Airlines. Nous adressons nos condoléances au peuple et au Gouvernement éthiopiens et leur exprimons notre solidarité alors qu'ils font face à cet accident. Nos ambassades à Addis-Abeba et à Nairobi travaillent sans relâche pour apporter toute l'assistance possible. Cette tragédie a frappé particulièrement les membres de la communauté des Nations Unies, puisqu'au moins 19 membres du personnel de différents organismes des Nations Unies figurent sur la liste des victimes. Nous pleurons, avec les peuples et les gouvernements des plus de 35 pays dont elles étaient originaires, la mort des 157 victimes.

Je remercie le Représentant spécial Yamamoto de son exposé et du travail acharné que lui et son équipe

continuent de fournir à l'appui de la paix et du développement économique en Afghanistan. Je remercie aussi M<sup>me</sup> Tapeshe de son exposé aujourd'hui et du travail important et courageux qu'elle accomplit en faveur des droits de l'homme, de l'autonomisation des femmes et de leur participation au processus politique en Afghanistan. Et je remercie M. Mohib de s'être joint à nous au Conseil aujourd'hui.

Nous partageons les préoccupations exprimées aujourd'hui au sujet des nombreux défis auxquels est confronté l'Afghanistan, notamment concernant la situation humanitaire très difficile. Nous savons que plus de 6,3 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire urgente en Afghanistan. Ce chiffre a quasiment doublé depuis l'année dernière, du fait de la grave sécheresse qui a touché en 2018 plus de 10 millions d'Afghans. En outre, l'Afghanistan reste un des endroits les plus dangereux pour les travailleurs humanitaires chargés de l'acheminement de l'aide. Les États-Unis continuent de se mobiliser pour fournir une assistance aux populations vulnérables en Afghanistan, en réponse à cette crise. Nous restons le principal donateur d'aide humanitaire en Afghanistan, et avons versé l'année dernière plus de 232 millions d'aide indispensable à la survie des populations. Nous encourageons nos collègues à continuer de répondre à ce défi à nos côtés.

Nous sommes conscients également que la situation sur le plan de la sécurité est très difficile en Afghanistan. Dans le même temps, nous pensons que 2019 porte la promesse d'une année de paix. Les États-Unis sont déterminés à user de leur influence auprès de toutes les parties intéressées pour faire que 2019 soit cette année-là, et ce en consultation étroite avec le Gouvernement afghan. Nous ne voulons pas un accord de retrait mais plutôt un accord de paix global qui garantisse que l'Afghanistan ne redeviendra plus jamais une plate tournante du terrorisme transnational et qui codifie un consensus intra-afghan sur une feuille de route politique pour l'avenir du pays.

En janvier, nous sommes convenus, sur le principe, d'un cadre pour traiter les questions de la lutte antiterroriste et du retrait qui sont liées l'une à l'autre, et notamment d'un accord sur des mécanismes d'application pour garantir la mise en œuvre. La récente série de pourparlers qui vient de se conclure à Doha a permis de parvenir à une compréhension plus détaillée et plus claire de ces questions. Nous avons aussi tenu de larges consultations avec le Gouvernement afghan et nos partenaires internationaux sur ces questions. À la mi-février, les



Taliban ont fait un pas en direction du type de dialogue intra-afghan que nous jugeons nécessaire, en désignant et en habilitant une équipe de négociation dirigée par le mollah Baradar. Nous avons demandé au Président Ghani de travailler avec l'ensemble des composantes de la société afghane pour mettre en place une équipe nationale inclusive. Toutes les parties conviennent qu'il n'y a pas de solution militaire possible. Par conséquent, nous insistons également pour que les Afghans cessent de tuer d'autres Afghans et tout particulièrement, pour que les Taliban cessent les hostilités ou réduisent sensiblement la violence, afin de créer un environnement propice à la tenue d'un dialogue inter-afghan.

Comme l'ont indiqué le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, et son équipe la semaine dernière, un accord de paix ne pourra bénéficier d'un large appui afghan et international que s'il permet de préserver et de renforcer les acquis sociaux et économiques enregistrés depuis 2001. Les institutions de l'État afghan doivent survivre et se développer. Il faut respecter les droits de l'homme, garantir la liberté de presse et autonomiser les femmes et les filles. Nous préférierions un accord de paix qui intègre les Taliban dans le processus politique et facilite la mise en place d'un cadre politique pour l'avenir de l'Afghanistan. Toutefois, même s'il n'y a pas de progrès sur la voie de la paix, les élections doivent avoir lieu.

Les États-Unis font tout ce qui est en leur pouvoir pour appuyer les préparatifs en vue d'une élection crédible et pour encourager le Gouvernement afghan à poursuivre les préparatifs de l'élection présidentielle. En faisant fond sur les enseignements tirés des élections législatives et des cycles électoraux précédents, les réformes électorales doivent prévoir un calendrier réaliste et ferme et être menées en consultation avec les parties prenantes aux élections, y compris les candidats à la présidence. De plus, nous avons demandé aux pays voisins de l'Afghanistan de coopérer, de participer à ces efforts et de les faciliter pour amener les Afghans à s'asseoir à la table de négociations et établir une paix honorable et juste entre eux.

Nous espérons vivement que nous pourrions parvenir à un accord sur la forme d'un mécanisme régional qui pourrait faciliter la mise au point de l'accord de paix. Les Afghans méritent de vivre en paix et les États-Unis se félicitent de l'appui vigoureux de la communauté internationale à ces efforts qui, à notre avis, ont une chance réelle de conduire au rétablissement de la paix en Afghanistan après 17 ans de guerre.

Enfin, nous nous réjouissons à la perspective de la prorogation pour une année supplémentaire du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Les 12 prochains mois représenteront une période charnière pour l'Afghanistan, et la MANUA aura un rôle essentiel à jouer pour renforcer la légitimité du processus électoral en Afghanistan, appuyer le processus de paix en Afghanistan et coordonner les efforts des donateurs.

**M<sup>me</sup> Mele Colifa** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, et à l'instar d'autres délégations, la Guinée équatoriale voudrait exprimer ses condoléances les plus sincères au Gouvernement éthiopien ainsi qu'aux familles et aux gouvernements des États des victimes de l'accident d'Ethiopian Airlines survenu hier, dimanche 10 mars, parmi lesquelles il y avait un groupe de personnes qui devaient participer à la quatrième Assemblée des Nations Unies sur l'environnement.

Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Tadamichi Yamamoto, du rapport exhaustif (S/2019/193) qu'il a présenté, ainsi que des efforts inlassables qu'il déploie en vue d'instaurer une paix durable en Afghanistan. Nous remercions également le Conseiller à la sécurité nationale de l'Afghanistan, M. Hamdullah Mohib, et la Directrice exécutive adjointe du Réseau des femmes afghanes, M<sup>me</sup> Storai Tapes, de leurs contributions, qui ont enrichi et complété les informations dont nous disposons jusqu'à présent.

Nous nous félicitons de l'intensification des mesures mises en œuvre par le Gouvernement afghan dans plusieurs villes, par l'intermédiaire des Forces de défense et de sécurité afghanes, pour faire face aux menaces à la sécurité qui, de ce fait, ont légèrement diminué. Toutefois, la réalité est que la sécurité demeure malheureusement le principal problème de l'Afghanistan. Nous continuons de constater avec la plus vive préoccupation le nombre élevé de décès parmi les civils enregistrés par la MANUA, du fait des activités des éléments antigouvernementaux et de l'emploi d'engins explosifs improvisés.

À cet égard, nous condamnons fermement toutes les attaques délibérées et abominables perpétrées au cours de la période considérée contre des civils, notamment des enfants et des femmes, et des biens de caractère civil. En outre, nous exhortons les parties au conflit à s'acquitter strictement des obligations que leur impose

le droit international humanitaire et à prendre toutes les mesures possibles pour prévenir les attaques contre la population civile et les infrastructures civiles, ainsi que les entraves à l'accès humanitaire.

Nous prenons bonne note du lancement par la Commission indépendante de la réforme administrative et de la fonction publique d'un programme triennal de réforme de l'administration publique, qui vise notamment à accroître la représentation des femmes dans la fonction publique. Comme nous l'avons indiqué à maintes reprises, une participation véritable des femmes à toutes les étapes du processus de paix permettrait de garantir la protection et la promotion des droits des femmes afghanes dans le cadre de tout accord de paix qui en découlerait.

En ce qui concerne la situation humanitaire, nous partageons les profondes préoccupations du Représentant spécial du Secrétaire général et des autres délégations qui nous ont précédés. Nous sommes vivement préoccupés par l'augmentation de 5 % du nombre de victimes civiles et de 11 % du nombre de décès de civils par rapport à 2017, selon le rapport publié par la MANUA et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, ainsi que par l'insécurité alimentaire qui touche 13,5 millions de personnes, notamment du fait d'une grave sécheresse. Par conséquent, une fois de plus, nous devons tous nous faire l'écho de l'appel lancé par le Représentant spécial du Secrétaire général à toutes les parties pour qu'elles réduisent le niveau de violence et assurent la protection des civils, notamment les enfants et les femmes.

Pour terminer, nous voudrions encourager, d'une part, le Gouvernement afghan à poursuivre ses efforts pour lancer un processus de paix global, grâce à des pourparlers directs entre les parties concernées, des pourparlers inclusifs et globaux entre Afghans, avec la participation des pays de la région. Il doit également travailler en collaboration avec les autres acteurs politiques dans le cadre des préparatifs de l'élection présidentielle prévue pour le 20 juillet, afin d'en garantir la crédibilité et la légitimité. D'autre part, nous voudrions exprimer nos félicitations bien méritées et notre appui à la MANUA pour le rôle important qu'elle joue dans la promotion de la paix et de la stabilité en Afghanistan.

**M. Ipo** (Côte d'Ivoire) : Qu'il me soit permis tout d'abord de joindre la voix de ma délégation au concert de consternations suite au crash d'avion d'hier, qui a fait de nombreuses victimes. Nous exprimons nos sincères condoléances et notre parfaite solidarité au

Gouvernement éthiopien ainsi qu'aux pays d'origine des victimes et à l'ONU, qui a perdu plusieurs de ses fonctionnaires à cette triste occasion.

Pour en revenir au sujet qui nous réunit, ma délégation voudrait remercier M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), pour son exposé qui nous instruit sur l'évolution de la situation dans ce pays. Elle remercie également S. E. M. Hamdullah Mohib, Conseiller à la sécurité nationale de l'Afghanistan, et M<sup>me</sup> Storai Tapes, Directrice exécutive adjointe du Réseau des femmes afghanes, pour la pertinence de leurs interventions sur la problématique de la pacification du pays et l'inclusion des femmes dans le processus de réconciliation.

La Côte d'Ivoire prend note du récent rapport du Secrétaire général (S/2019/193) qui, entre autres recommandations, appelle l'ONU à poursuivre son action dans le cadre d'une vision prospective, fondée notamment sur un diagnostic pertinent des aspirations à long terme des Afghans ainsi que sur des scénarios de développement tenant compte de l'environnement socio-économique et sécuritaire du pays.

Mon pays est d'avis que la conduite d'un processus électoral pacifique, transparent, inclusif et crédible demeure une des conditions indispensables à la restauration de la paix, de la stabilité et d'un développement durable en Afghanistan. C'est pourquoi il déplore les dysfonctionnements observés dans l'organisation des élections parlementaires du 20 octobre 2018. Il encourage, à cet égard, la Commission électorale indépendante et toutes les parties prenantes afghanes à prendre les mesures correctives nécessaires à l'organisation, dans les meilleures conditions, de l'élection présidentielle du 20 juillet 2019. Ainsi, des mesures idoines doivent être prises pour assurer la protection des électeurs et sécuriser les lieux de vote, eu égard au faible taux de participation constaté lors des élections législatives, largement imputable aux menaces et aux attaques meurtrières des Taliban et de la branche locale de l'État islamique.

La Côte d'Ivoire salue les négociations engagées entre le Représentant spécial des États-Unis pour la réconciliation en Afghanistan, M. Zalmay Khalilzad, et les Taliban, qui permettent d'espérer la restauration de la paix et de la stabilité en Afghanistan.

Elle salue également les efforts protéiformes de promotion du dialogue entre les acteurs politiques

afghans, de même qu'avec les acteurs étatiques régionaux. Il convient de relever à cet égard la deuxième rencontre des Ministres des affaires étrangères afghan, chinois et pakistanais le 15 décembre 2018 à Kaboul; la visite du Ministre des affaires étrangères du Pakistan à Kaboul le 24 décembre 2018, qui devrait contribuer à la mise en œuvre effective du Plan d'action Afghanistan-Pakistan pour la paix et la solidarité, censé contribuer à résoudre le problème sécuritaire dans la région; les visites du Conseiller à la sécurité nationale de l'Afghanistan en Inde, en Chine, en Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis en janvier; et la rencontre entre des acteurs politiques afghans et une délégation des Taliban les 5 et 6 février à Moscou.

Bien que les initiatives citées supra soient encourageantes, elles ne sauraient garantir la paix et la stabilité durables en Afghanistan sans une appropriation nationale et une participation de tous les acteurs politiques et sociaux.

Dans ce contexte, ma délégation reste convaincue qu'il est impérieux d'œuvrer à la promotion du rôle des femmes, conformément aux conclusions de la Conférence nationale sur la participation des femmes au processus de paix, tenue le 12 décembre 2018 à Kaboul. Il importe également de renforcer l'action gouvernementale en matière de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, notamment à travers la révision de la loi de 2009, qui restreint les droits des femmes.

Mon pays demeure préoccupé par la situation sécuritaire et humanitaire en Afghanistan, où l'usage récurrent d'engins explosifs, ainsi que les entraves systématiques à l'assistance humanitaire dans les provinces contrôlées par les Taliban, constituent un véritable défi.

À cet égard, ma délégation voudrait saluer l'assistance que l'ONU et ses partenaires apportent à plus de 3,5 millions de personnes en détresse et exhorter la communauté internationale à maintenir son soutien financier au plan d'aide humanitaire pour l'Afghanistan. La complexité des défis multiformes auxquels l'Afghanistan est confronté, notamment la lutte contre la corruption, le terrorisme, ainsi que le trafic de drogue, exige une attention constante de la communauté internationale et un appui conséquent au Gouvernement afghan.

C'est tout le sens de l'appel de la Côte d'Ivoire au maintien des troupes de la mission Soutien résolu et à la matérialisation des promesses de financement en faveur des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes jusqu'en 2024. Elle encourage toutes les forces

engagées en Afghanistan à renforcer davantage leurs opérations conjointes avec les forces de défense de sécurité de ce pays dans les provinces les plus affectées par l'insécurité.

Les derniers développements de la situation en Afghanistan nous fondent à croire que l'instabilité politique et sécuritaire n'est pas irréversible. La paix dans ce pays est possible et sera l'aboutissement de la volonté des Afghans eux-mêmes à écrire une nouvelle page de leur histoire, dans la concorde et la prospérité, avec un accompagnement international impulsé par les acteurs régionaux.

**M. Wu Haitao** (Chine) (*parle en chinois*) :

Le 10 mars, l'accident d'un avion de l'Ethiopian Airlines a provoqué la mort tragique de plus de 100 passagers et membres d'équipage, dont des citoyens éthiopiens et chinois et des ressortissants de plus de 30 pays, y compris du personnel de l'ONU. La Chine pleure la mort des victimes et présente ses sincères condoléances à leurs familles.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, de son exposé et je me félicite de ses efforts. J'ai écouté attentivement les déclarations du Conseiller à la sécurité nationale de l'Afghanistan, M. Hamdullah Mohib, et de la représentante de la société civile, M<sup>me</sup> Tapesh. La situation en Afghanistan se trouve à un tournant décisif, car un grand nombre de questions importantes font partie du programme politique du pays. Dans le même temps, les conditions de sécurité dans le pays sont une source de préoccupation, et la situation humanitaire y demeure difficile. Nous espérons que le pays parviendra à réaliser une paix et un développement durables, qui sont dans l'intérêt non seulement du peuple afghan, mais également de la sécurité, de la stabilité, de la paix et de la prospérité régionales.

La communauté internationale doit honorer son engagement en maintenant son ferme appui à l'Afghanistan. Premièrement, nous devons promouvoir le dialogue politique dans le pays. Nous appelons toutes les parties afghanes à agir pour le bien du pays et à saisir cette occasion importante de promouvoir la réconciliation nationale pour s'engager dans la voie du développement. La communauté internationale doit appuyer un processus politique sans exclusive dirigé et pris en main par les Afghans et aider le Gouvernement à élaborer une feuille de route détaillée, inclusive et réaliste pour la réconciliation politique, appuyer les efforts du Gouvernement pour promouvoir le dialogue politique et encourager les

Taliban à se rasseoir à la table des négociations aussi tôt que possible. Elle doit également appuyer les mécanismes internationaux tels que le Processus de Kaboul et le format moscovite à cette fin.

Deuxièmement, nous devons faciliter le bon déroulement des élections. Étant donné que l'élection présidentielle aura lieu cette année, nous espérons que la nouvelle Commission électorale indépendante va intensifier les préparations de cette élection. Nous espérons également que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) fournira un appui technique à la Commission. En outre, à la lumière des événements sur le terrain, la MANUA doit adapter son mandat. La Mission et d'autres mécanismes doivent entreprendre une évaluation globale et approfondie de la reconstruction du pays en raison de l'évolution des conditions. Toutes les parties prenantes de divers bords politiques en Afghanistan doivent renforcer leur unité, considérer le maintien de la stabilité politique nationale comme une responsabilité commune et régler leurs différends par le dialogue.

Troisièmement, la communauté internationale doit aider l'Afghanistan à améliorer les conditions de sécurité dans le pays. En 2018, les combats en Afghanistan ont fait un nombre record de victimes civiles. Les statistiques de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime montrent également que la production de drogue dans le pays reste élevée. La communauté internationale doit renforcer la coopération afin d'aider les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes à renforcer leurs capacités. Elle doit également aider le pays à promouvoir des activités de développement alternatif, à lutter contre les terroristes afghans abrités par l'organisation terroriste Mouvement islamique du Turkestan oriental et à écarter des menaces telles que le terrorisme, la criminalité transnationale et le trafic de drogue.

Quatrièmement, nous devons contribuer concrètement à améliorer les moyens de subsistance du peuple afghan. Au cours des cinq dernières années, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté a considérablement augmenté dans le pays. La communauté internationale doit continuer d'aider le Gouvernement et le peuple afghans à améliorer leurs vies en honorant ses promesses d'aide, en aidant le pays à réaliser son potentiel de développement et à s'intégrer aux structures de coopération économique régionale. Elle doit également aider les millions d'Afghans touchés par la sécheresse, améliorer la situation humanitaire des réfugiés afghans

dans les pays voisins et appuyer leur prompt retour dans leur patrie.

La Chine a toujours appuyé le processus politique en Afghanistan et une réconciliation politique rapide et sans exclusive. Par l'intermédiaire du Groupe de contact sur l'Afghanistan de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, du dialogue entre les Ministres des affaires étrangères de la Chine, de l'Afghanistan et du Pakistan, et d'autres mécanismes multilatéraux, la Chine a toujours apporté son appui à l'Afghanistan dans le processus politique et dans d'autres domaines. L'Ambassadeur Deng Xijun, Envoyé spécial pour l'Afghanistan du Ministère des affaires étrangères de la Chine, a participé à toutes les conférences internationales sur l'Afghanistan, collaboré activement avec toutes les parties et offert ses bons offices, contribuant ainsi au processus politique au nom de la Chine. La Chine poursuivra ses efforts et appuiera la reprise rapide des travaux du Groupe de coordination quadrilatérale, composé de la Chine, de l'Afghanistan, du Pakistan et des États-Unis, pour faciliter le processus de paix et de réconciliation afghan.

La Chine appuie activement la reconstruction de l'Afghanistan et son intégration aux structures de développement économique régionales. Dans le cadre de l'initiative « Une Ceinture et une Route », la Chine et l'Afghanistan ont renforcé leur coopération dans tous les domaines, y compris le commerce. Des couloirs de transport routier entre les deux pays ont été ouverts, et des trains de marchandises se rendent régulièrement en Afghanistan. Des vols directs et des trains relient régulièrement les deux pays. La Chine fournit une aide humanitaire de plus de 60 millions de yuans renminbi aux populations touchées par la sécheresse en Afghanistan. La Société nationale de la Croix-Rouge chinoise a lancé un programme d'aide pour les enfants atteints de maladies graves en Afghanistan. Fin 2018, elle a fait venir 100 enfants atteints de maladies cardiaques congénitales en Chine pour qu'ils y reçoivent un traitement, et ils ont tous été soignés et ont pu rentrer dans leur pays.

La Chine continuera de travailler avec l'Afghanistan pour mettre en œuvre le mémorandum d'accord entre les deux pays, promouvoir de concert l'initiative « Une Ceinture et une Route » et faciliter une coopération étroite dans les domaines du commerce, de l'énergie, de la santé, de la communication par fibre optique, de la fiscalité, des droits de propriété intellectuelle, des laboratoires d'idées et autres.



La Chine est prête à œuvrer avec la communauté internationale pour contribuer à la sécurité, à la stabilité, au développement et à la prospérité de l'Afghanistan.

**M<sup>me</sup> Tshabalala** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer les condoléances de l'Afrique du Sud à nos amis et collègues éthiopiens ainsi qu'aux pays touchés par la tragédie du vol ET 302, qui a également touché des membres de la famille des Nations Unies.

Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance d'information sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) ce matin. Nous remercions également de leurs exposés instructifs M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, et M<sup>me</sup> Storai Tapesh, Directrice exécutive adjointe du Réseau des femmes afghanes. Nous nous félicitons par ailleurs de la participation de M. Hamdullah Mohib, Conseiller à la sécurité nationale de l'Afghanistan, et le remercions de sa présence ici aujourd'hui.

L'Afrique du Sud salue la tenue en 2018 des élections législatives en Afghanistan sous la conduite des Afghans et attend avec intérêt l'élection présidentielle qui devrait avoir lieu plus tard cette année, le 20 juillet. Nous réaffirmons notre appui aux progrès réalisés dans la réforme électorale en Afghanistan, qui, nous l'espérons, garantiront que les prochaines élections sont crédibles, opportunes, inclusives, libres, régulières, sûres et transparentes, et répondent aux attentes de l'ensemble de la population du pays. Nous devons appuyer le peuple afghan, qui s'efforce de rétablir la confiance et d'œuvrer en faveur de la réconciliation.

L'Afrique du Sud tient également à saluer les efforts de la MANUA, dont le travail a été inestimable pour renforcer les capacités, les moyens et le professionnalisme des organes afghans chargés de l'assistance électorale et de la surveillance des élections. À cet égard, l'Afrique du Sud appuiera le renouvellement du mandat de la MANUA.

Nous sommes convaincus que tous ces efforts bénéficieront au peuple afghan pendant la période électorale et post-électorale en juillet. Nous nous félicitons également du rôle positif joué par la société civile et les organisations de femmes qui contribuent au processus de paix et aux préparatifs des élections. Nous nous réjouissons des faits nouveaux positifs qui ont été signalés en Afghanistan, notamment la résurgence du rôle des

femmes afghanes, le dialogue national entre les femmes et leur participation accrue aux structures décisionnelles du pays. Cette approche inclusive de la consolidation de la paix en Afghanistan jouera un rôle important dans la paix et le développement durables à long terme dans le pays ainsi que dans la région.

L'escalade récente de la violence en Afghanistan, en particulier les attaques aveugles contre les civils, demeure préoccupante. La persistance de la violence pourrait compromettre les progrès réalisés dans les domaines de la sécurité et de la vie politique, en particulier à l'approche des élections. Cela pourrait également exacerber une situation humanitaire déjà grave, ce qui ne laisserait d'autre choix à beaucoup de personnes que de migrer ou de se tourner vers la violence dans leur communauté.

Le coût humain du conflit ne fait qu'affaiblir plus encore la société et a des effets dévastateurs sur les groupes les plus vulnérables, en particulier les enfants, les femmes, les personnes handicapées et les personnes âgées. Leur espoir d'un avenir sûr se détériore chaque jour qui passe et où nous n'agissons pas dans leur intérêt.

L'Afrique du Sud appelle toutes les parties à protéger les femmes, les enfants et les personnes déplacées afghanes contre les attaques et en particulier contre la violence sexuelle et sexiste. Nous condamnons par ailleurs le recrutement et l'utilisation illicites d'enfants par les forces armées et appelons à la protection, à la libération et à la réinsertion de tous les enfants associés aux forces armées et aux groupes armés. Nous tenons également à exprimer notre profonde préoccupation face aux liens croissants qui existent entre la production et le trafic de drogues en Afghanistan, d'une part, et le terrorisme, d'autre part.

Nous condamnons fermement les actes de violence et les attaques terroristes perpétrés dans le pays, notamment les attentats à l'aide d'engins explosifs improvisés, les attentats-suicides et les assassinats, autant de fléaux qui pourraient affaiblir les progrès réalisés par les autorités afghanes, les parties et les acteurs impliqués pour instaurer la paix et la stabilité en Afghanistan.

Nous exhortons toutes les parties à participer à des pourparlers directs et à poursuivre leurs efforts pour préserver les progrès réalisés au fil des ans, notamment sur des questions telles que les droits de l'homme et en particulier les droits des femmes et des enfants. À cet égard, l'Afrique du Sud estime qu'un processus politique global et inclusif, mené par les Afghans et pris en main

par eux, qui permette de régler pacifiquement le conflit et de parvenir à un accord politique global est la seule solution à long terme à la situation en Afghanistan.

Nous nous félicitons de toutes les formes de coopération internationale et saluons les efforts déployés par toutes les parties prenantes pour encourager l'Afghanistan à trouver des solutions pour une paix pérenne.

**M. Singer** (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Avant d'aborder le sujet qui nous occupe aujourd'hui, nous voudrions nous joindre à nos collègues pour faire part de notre profonde tristesse après ce qui s'est produit hier en Éthiopie. Nos sincères condoléances vont à tous les pays, organismes des Nations Unies, collègues, membres des familles et amis de l'Organisation qui ont été touchés.

Je remercie M. Yamamoto et M<sup>me</sup> Tapeshe de leurs exposés instructifs sur la situation en Afghanistan et salue la présence de M. Mohib, qui représente le Gouvernement afghan.

Il existe aujourd'hui un consensus sur le fait que l'heure de la paix est venue en Afghanistan. Plusieurs événements clés nous donnent des raisons d'être optimistes : la tenue des élections législatives en octobre, la prochaine élection présidentielle en juillet et les efforts du Gouvernement afghan et du mouvement taliban pour parvenir à un accord politique. Nous ne pouvons pas laisser passer cette chance. Il est urgent de s'engager à établir un dialogue constructif entre le Gouvernement afghan et les Taliban.

En outre, des initiatives telles que la Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan, qui a jeté les bases d'un processus contrôlés et dirigé par les Afghans; la convocation ce mois-ci par le Président Ghani de la *loya jirga*, qui est la grande assemblée réunissant les notables afghans, l'élite et toutes les personnalités influentes du pays; les dialogues récents menés au format moscovite; et les entrevues entre le Représentant spécial des États-Unis pour la réconciliation en Afghanistan, Zalmay Khalilzad, et la délégation des Taliban au Qatar sont autant d'éléments essentiels au processus d'instauration d'une paix durable.

La voie à suivre passe par le resserrement des alliances en Afghanistan, ce qui permettra à terme de renforcer les institutions, d'établir un climat de respect de l'état de droit et des droits de l'homme, de promouvoir la croissance économique et de réduire la pauvreté. Ces conditions permettront surtout le retour de la population afghane à ses lieux d'origine.

En ce qui concerne les résultats des élections législatives, nous appelons à renforcer la confiance et demandons à la Commission du contentieux électoral de prendre les mesures qui s'imposent pour mettre en œuvre les réformes juridiques et techniques nécessaires à l'accomplissement de son mandat, à savoir l'organisation d'élections transparentes et crédibles, avec le moins de perturbations possible. Nous engageons la communauté internationale et l'ONU à continuer de fournir une assistance au système électoral afghan afin d'assurer la tenue d'une élection présidentielle crédible et acceptable.

En ce qui concerne la sécurité, nous sommes alarmés par le fait que le conflit continue de toucher la population civile et de faire autant de victimes civiles. Les affrontements entre groupes ethniques, ainsi qu'entre les forces gouvernementales et les insurgés, et les attaques très médiatisées sont une constante dans ce conflit. Il est essentiel que des initiatives, telles que le cessez-le-feu mutuel observé en juin entre les Taliban et le Gouvernement, deviennent la norme et non l'exception.

La situation humanitaire en Afghanistan est elle aussi très inquiétante pour la République dominicaine. À l'heure actuelle, plus de 6 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire. Cette situation est directement liée à l'intensité du conflit, à la grave sécheresse et aux différentes catastrophes naturelles qui ont frappé le pays. Plus de 13 millions d'Afghans vivent dans une situation d'insécurité alimentaire importante, et plus de 3 millions sont confrontés à des niveaux d'insécurité alimentaire d'urgence. Il faut un plan pour remédier à cette situation. Nous appelons le Gouvernement afghan et les organismes des Nations Unies à continuer de coopérer pour surmonter cette grave situation humanitaire.

D'autre part, malgré les progrès accomplis, les femmes, en particulier celles qui vivent dans les zones rurales et contrôlées par les Taliban, continuent d'être victimes de violences et de violations de leurs droits. Nous ne parviendrons pas à instaurer la paix si cela implique de sacrifier les droits et la liberté des femmes afghanes, qui ont lutté pendant tant d'années pour en arriver là où elles sont aujourd'hui. Ainsi, grâce au système de quotas en place, 28% des parlementaires sont des femmes; des femmes occupent des postes importants et à responsabilités, comme S. E. M<sup>me</sup> Adela Raz, première Ambassadrice de l'Afghanistan auprès de l'ONU; et un nombre incalculable de femmes travaillent dans les secteurs tant public que privé.

Ces progrès doivent se poursuivre et il faut redoubler d'efforts pour mettre en œuvre certaines initiatives comme le Programme prioritaire national pour l'autonomisation économique des femmes. Dans le même ordre d'idées, nous sommes préoccupés par le fait que les femmes afghanes n'ont pas participé de façon constructive aux échanges avec les Taliban et les autres organes décisionnels pour la paix. Il faut que les femmes afghanes soient intégrées dans les négociations, de même que les jeunes et les représentants de la société civile. Un accord de paix entre les parties, quel qu'il soit, doit être axé sur les droits fondamentaux de tous, y compris ceux des femmes et des enfants. Comme l'a dit la première Dame Rula Ghani, « les femmes peuvent être des actrices du changement et doivent être intégrées dans tous les projets ».

De même, il est important que les parties au processus de négociation soutiennent l'indépendance et l'efficacité de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, accordent à titre prioritaire un appui et des ressources aux défenseuses des droits humains et contribuent à la mise en œuvre effective des cadres juridiques en place pour protéger les femmes contre la violence.

Dans le même sens, nous appelons toutes les parties à des actions pour prévenir toutes les violations graves commises contre les enfants et y mettre fin. À cet égard, nous demandons au Gouvernement de prendre des mesures concrètes pour veiller à ce que les responsabilités de ces violations soient établies et pour mettre fin à l'impunité, et d'obtenir les ressources nécessaires pour mettre en œuvre le plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité, ériger en infraction la violence sexuelle et sexiste et adopter une législation interdisant la pratique du bacha bazi.

Enfin, nous tenons à souligner que nous sommes probablement à une jonction cruciale s'agissant de parvenir à un règlement négocié qui mette fin au conflit long et dévastateur qui sévit en Afghanistan. Nous encourageons les parties à poursuivre leurs efforts, à créer les conditions propices à une paix durable et à jeter les fondements nécessaires au retour, dans la sécurité et la dignité, des Afghans et Afghanes qui ont dû abandonner leurs racines. Le moment est venu de promouvoir la confiance en un avenir de paix et de droits garantis pour le peuple afghan.

**M. Meza-Cuadra** (Pérou) (*parle en espagnol*) :  
En premier lieu, nous nous associons aux expressions

de peine et aux condoléances présentées aux familles et pays touchés par la tragédie aérienne.

Nous nous félicitons de la convocation de la présente séance et remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tadamichi Yamamoto, de son exposé franc sur les derniers faits nouveaux survenus sur le terrain. Nous savons gré à M<sup>me</sup> Tapesh d'avoir fait part au Conseil de son courageux témoignage sur la condition de la femme en Afghanistan, et remercions le Conseiller à la sécurité nationale de l'Afghanistan, M. Mohib.

Le Pérou suit avec un intérêt particulier l'évolution spécifique du processus de paix dans le pays. Ainsi, nous accueillons favorablement les mesures prises par le Gouvernement du Président Ashraf Ghani dans le but de renforcer la démocratie, telles que l'application de la loi sur l'accès à l'information et de la stratégie de lutte contre la corruption. De même, nous nous félicitons des initiatives formulées par divers pays, lesquelles concourent à créer les conditions propices à l'instauration d'une paix durable. Cette communauté de visions et d'efforts doit avoir pour objectif ultime de fournir à la population afghane des espaces appropriés pour un dialogue national qui lui permette de définir le type de société et d'État qu'elle souhaite voir émerger pour mettre un terme à la violence et venir à bout de la difficile situation humanitaire.

Dans cette perspective, nous estimons qu'il importe que le Gouvernement engage des pourparlers directs avec les Taliban, ainsi qu'avec tous les acteurs représentatifs concernés, avec l'appui de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et le concours de la communauté internationale. La participation des partenaires régionaux à ce processus est un atout fondamental pour garantir la viabilité d'un accord potentiel et parvenir à une plus grande stabilité dans la région.

Nous estimons également qu'il est crucial de continuer à lutter contre la menace que représente le trafic de drogues sur ce territoire, en se fondant sur une coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et avec l'appui de la communauté internationale, d'autant que les considérables revenus issus de ce trafic contribuent au financement du terrorisme ainsi qu'à la formation d'un cercle vicieux de violence et de destruction. Je me contenterai de dire que le nombre de victimes civiles recensées au cours de l'année écoulée a atteint son niveau le plus élevé depuis que la MANUA et le Bureau des droits de l'homme de

l'ONU ont commencé à recueillir cette information. Cela nous conforte dans notre opinion qu'aucune solution militaire ne pourrait être une option de paix.

Dans tous ces efforts, comme on l'a déjà dit, il faut garantir la participation active des femmes et des jeunes. Dans le même temps, il faut prendre des mesures propres à assurer les droits fondamentaux de ces groupes, en particulier dans le contexte de la prévalence des violences faites aux femmes et aux filles, ce qui irait dans le sens de la Constitution afghane et respecterait les engagements internationaux contractés. À cet égard, nous nous félicitons de la participation accrue des femmes aussi bien à la vie politique – dont atteste la présence de trois femmes parmi les colistiers inscrits pour la future élection présidentielle – que dans l'administration publique, avec par exemple la nouvelle Représentante permanente auprès de l'ONU, M<sup>me</sup> Adela Raz.

D'un autre côté, nous prenons note avec préoccupation des difficultés existantes, notamment logistiques, qui émaillent le processus de l'élection présidentielle et des élections aux conseils de province et de district prévues en juillet prochain. En particulier, le manque de crédibilité et de confiance que suscitent les Commissions électorales et leurs membres, ce qui engendre une certaine instabilité politique. Nous considérons qu'il est urgent de désigner rapidement leurs nouveaux membres et d'adopter les mesures et réformes nécessaires pour rétablir la confiance de la population civile dans ce processus. Cela contribuera également à renforcer la mobilisation et la participation adéquate et inclusive nécessaire des diverses factions politiques. Nous pensons qu'il faut identifier les bonnes pratiques et s'attaquer aux difficultés et aux lacunes qu'ont révélées les élections législatives d'octobre dernier, afin de prendre les mesures préventives pertinentes et propres à garantir un processus transparent, libre et inclusif.

Pour terminer, nous soulignons l'impératif d'appliquer les engagements pris lors de la Conférence de Genève sur l'Afghanistan, dont l'objectif est de renforcer la mobilisation de la communauté internationale en faveur de la promotion urgente du développement en Afghanistan, tout en saluant le travail crucial et précieux dont s'acquittent M. Yamamoto et l'équipe de la MANUA pour contribuer à instaurer la paix durable attendue sur le territoire. Nous appuyons pleinement la prolongation du mandat de la Mission.

**M<sup>me</sup> Van Vlierberge** (Belgique) : Qu'il me soit permis tout d'abord, à mon tour, d'exprimer mes plus

sincères condoléances suite à l'accident tragique qui a fait, ce dimanche, tant de morts, et ce, également parmi la famille des Nations Unies.

Je tiens à exprimer mes remerciements au Représentant spécial, M. Yamamoto, pour son exposé éclairant et pour son engagement remarquable en faveur d'une paix durable en Afghanistan. Je tiens également à remercier chaleureusement M<sup>me</sup> Tapesh pour son témoignage et pour ses efforts de promotion des droits de la femme en Afghanistan. Je tiens finalement à remercier M. Mohib pour son exposé et pour sa présence parmi nous aujourd'hui.

Je voudrais souligner trois points aujourd'hui : le processus de paix; les élections; et l'importance de la promotion et protection des droits humains en Afghanistan.

Premièrement, s'agissant des consultations en vue d'établir un processus de paix, la Belgique espère que cette année pourra marquer une avancée décisive pour un règlement négocié d'un conflit long et dévastateur en Afghanistan. Nous pensons qu'un accord de paix durable ne peut être conclu que par un dialogue intra-afghan global et inclusif. Je réitère notre soutien au Processus de Kaboul, qui doit constituer la base d'un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans, qui devra pouvoir compter, dans une deuxième phase, sur le soutien de l'ensemble de la communauté internationale. La Belgique appelle également toutes les parties à promouvoir la participation significative et égale des femmes à toutes les étapes du processus de paix. Tout accord conclu devrait garantir la protection et la promotion des droits des femmes, conformément à la Constitution afghane. Il serait profondément injuste que les femmes paient le prix de la paix, comme l'a aussi signalé M<sup>me</sup> Tapesh.

L'an 2019 est également une année cruciale pour la consolidation de la démocratie en Afghanistan - et c'est mon deuxième point. Pour faire face aux défis à venir, l'Afghanistan a besoin d'une législature représentative. Il est à cet égard essentiel que les résultats des élections législatives soient finalisés. La Belgique souligne la nécessité de tirer les enseignements du vote de l'année dernière et de mettre en œuvre les réformes électorales nécessaires. En outre, nous appelons tous les acteurs politiques à agir de manière responsable et à veiller à ce que les prochaines élections présidentielle et autres soient libres, transparentes et crédibles.



J'en viens à mon troisième point : la situation des droits humains en Afghanistan. La Belgique est profondément préoccupée par l'impact du conflit armé sur la population civile. Le rapport de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan sur la protection des civils fait état d'un nombre record de décès de civils, dont beaucoup de femmes et d'enfants. La Belgique demande que toutes les parties prennent des mesures efficaces pour prévenir toutes les violations graves contre les enfants, y compris celles qui résultent des bombardements aériens et de l'utilisation d'armes explosives dans les zones habitées, et pour y mettre fin. Une préoccupation particulière réside dans le constat que des éléments antigouvernementaux sont de plus en plus nombreux à prendre pour cible des civils, utilisant souvent des dispositifs explosifs improvisés. La tendance aux attaques plus violentes et délibérées contre les établissements de santé et les écoles s'est poursuivie et est inacceptable. Le droit international humanitaire doit être respecté par toutes les parties.

Comme les membres le savent, la Belgique attache une grande importance au rôle des femmes dans la construction de la paix. En ligne avec sa contribution de 2 millions d'euros en soutien aux travaux d'ONU-Femmes dans la mise en œuvre du plan d'action afghan de la résolution 1325 (2000) lors de la Conférence de Genève de novembre dernier, la Belgique se félicite des mesures prises par le Gouvernement pour protéger et promouvoir les droits des femmes. Ces mesures se sont en effet traduites par une participation accrue à la fonction publique et à la prise de décisions au niveau local. À cet égard, nous avons écouté attentivement les recommandations de M<sup>me</sup> Tapesh. Nous encourageons les efforts supplémentaires en faveur de la protection des femmes défenseurs des droits humains et de l'élargissement de l'accès à l'éducation des femmes et des filles afin de leur permettre de participer pleinement à la vie sociale, économique et politique.

Qu'il me soit permis de conclure en rendant hommage aux victimes de la violence en Afghanistan et à la résilience du peuple et des forces de sécurité afghanes. L'objectif de paix est atteignable en Afghanistan. La Belgique soutient un règlement pacifique dirigé et contrôlé par les Afghans.

**M. Alotaibi** (Koweït) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je présente nos sincères condoléances au Gouvernement et au peuple éthiopiens ainsi qu'aux Gouvernements et aux familles des victimes du tragique accident d'Ethiopian Airlines.

Nous remercions de son exposé d'aujourd'hui M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous saisissons cette occasion pour réaffirmer notre gratitude à la MANUA pour les efforts qu'elle déploie afin d'appuyer et d'aider le peuple afghan dans des circonstances difficiles. Je remercie également de leur participation à la présente séance et de leurs précieux exposés M. Hamdullah Mohib, Conseiller à la sécurité nationale de l'Afghanistan, et M<sup>me</sup> Storai Tapesh, Directrice exécutive adjointe du Réseau des femmes afghanes.

Nous sommes tout à fait conscients que l'Afghanistan traverse une période de transition délicate depuis les élections législatives d'octobre 2018 et à l'approche de l'élection présidentielle de juillet. Nous espérons que les préparatifs de l'élection présidentielle conduiront à des consultations davantage politiques qui contribueront à désamorcer les tensions entre les différents partis et à privilégier les intérêts nationaux plutôt que les intérêts personnels, ce qui permettra ainsi de choisir, à la prochaine étape, le meilleur candidat pour la présidence de l'Afghanistan. Les préparatifs de l'élection présidentielle appellent aussi à redoubler d'efforts en s'appuyant sur les enseignements tirés des élections législatives d'octobre 2018. À cet égard, nous nous félicitons de la teneur du rapport du Secrétaire général (S/2019/193) et des observations faites par M. Yamamoto dans son exposé concernant les efforts déployés pour préparer l'élection présidentielle et concernant la manière dont les différents défis posés par les élections législatives ont été relevés, ainsi que la nécessité impérieuse d'organiser l'élection présidentielle le 20 juillet 2019, comme prévu.

Évoquer l'élection présidentielle nous amène également à parler de la réconciliation nationale, qui est un élément essentiel du processus politique en Afghanistan. Nous avons noté avec satisfaction que les efforts en vue d'une réconciliation politique se sont intensifiés au second semestre de 2018, permettant ainsi au Gouvernement afghan de poursuivre ses préparatifs pour engager un dialogue pacifique entre les Afghans. En outre, le 12 décembre 2018, le Gouvernement a promulgué un décret présidentiel portant création du Haut Conseil consultatif pour la paix afin de renforcer le dialogue national.

Nous avons également suivi avec satisfaction les efforts internationaux et régionaux visant à promouvoir le processus de paix en Afghanistan,

en particulier l'important rôle joué par M. Zalmay Khalilzad, Représentant spécial des États-Unis pour la réconciliation en Afghanistan, dans les négociations actuelles. L'État du Koweït appuie tous les efforts internationaux visant à unifier le peuple afghan et à assurer une réconciliation nationale entre toutes les parties en Afghanistan.

Le Koweït souligne son appui constant à la sécurité, à la souveraineté et à la stabilité de l'Afghanistan. Toutefois, nous sommes inquiets des conditions de sécurité instables, telles que mentionnées dans le rapport du Secrétaire général. Le conflit entre le Gouvernement afghan et les forces antigouvernementales se poursuit dans la plupart des régions du pays. L'ONU a dénombré plus de 22 000 atteintes à la sécurité en Afghanistan en 2018. Ces statistiques montrent la difficulté de la tâche à laquelle sont confrontés le Gouvernement afghan et la communauté internationale, en particulier compte tenu du fait que les Taliban continuent d'étendre leur présence à de nombreux villages et centres urbains du pays, tandis que Daech continue de commettre des attaques terroristes contre des civils non armés. Nous sommes tous conscients du nombre de victimes civiles causées par ces attentats terroristes; la MANUA a dénombré 10 993 victimes civiles parmi les morts et les blessés, du fait des actes de violence commis en 2018 seulement. Il s'agit du nombre le plus élevé jamais enregistré depuis que la MANUA a commencé à dénombrer les victimes en 2009.

L'État du Koweït estime que nous avons actuellement une occasion importante de parvenir à un règlement négocié en Afghanistan. Nous réaffirmons que tout processus de paix doit associer l'ensemble des parties prenantes pour leur permettre de dégager un consensus. Il importe également que tout processus de paix associe les États voisins, afin de parvenir à un consensus régional et de stabiliser l'Afghanistan. L'histoire nous a enseigné qu'il ne peut pas y avoir de solution globale et durable sans la participation de tous les secteurs de la société afghane et de tous les États de la région aux efforts déployés dans ce sens. Nous espérons que l'Afghanistan pourra franchir cette étape historique et bénéficier des avantages de la paix et de la stabilité.

**M<sup>me</sup> Wronecka** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais m'associer aux autres membres du Conseil de sécurité pour exprimer notre profond chagrin et présenter nos sincères condoléances aux familles et amis de ceux qui ont perdu la vie dans le tragique accident de l'avion éthiopien.

Je voudrais remercier tous les auteurs d'exposés de nous avoir présenté leurs analyses perspicaces et détaillées de la situation actuelle en Afghanistan. Qu'il me soit également permis d'exprimer ma gratitude au Représentant spécial Yamamoto pour avoir présenté le rapport du Secrétaire général (S/2019/193), ainsi que pour toute l'action de l'équipe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui aide à promouvoir le dialogue politique, à renforcer la bonne gouvernance et à favoriser le développement économique. Dans mon intervention, je vais évoquer trois grandes questions, à savoir le processus de paix, les préparatifs de la prochaine élection présidentielle et les difficultés que présente la situation humanitaire actuelle.

La Pologne se félicite de tous les efforts faits par le Gouvernement afghan et des autres initiatives entreprises pour faire avancer le processus de paix. Toutes les initiatives à cet égard doivent promouvoir un dialogue inclusif, dirigé et maîtrisé par les Afghans, sur la réconciliation et la participation politique. Ce processus doit comprendre la participation effective et véritable des femmes et jeter les fondements permettant à tous ceux qui le souhaitent de déclarer qu'ils renoncent à la violence et respectent la Constitution, afin de construire un Afghanistan pacifique. Le processus de paix, qui est crucial pour l'avenir de l'ensemble de la région, ne saurait être basé sur un accord remettant en cause les gains incontestables obtenus dans les domaines des droits de l'homme, de l'état de droit, de la liberté d'expression et des droits des femmes.

En 2018, l'Afghanistan a réussi à organiser des élections parlementaires et aux conseils de district dans des délais acceptables. Toutes les données d'expérience et tous les enseignements tirés doivent maintenant être utilisés pour tenir une élection présidentielle pacifique, transparente et crédible en 2019. Nous exhortons la MANUA à fournir une assistance aux organes électoraux et à soutenir l'ouverture du processus électoral, notamment les mesures permettant la pleine participation des femmes, dans la sécurité. La Pologne souhaite souligner l'importance de la protection des écoles et des autres lieux utilisés comme bureaux de vote et centres d'inscription des électeurs.

Les statistiques figurant dans le rapport le plus récent sur la protection des civils touchés par le conflit armé en Afghanistan brossent un tableau très sombre. Les décès de civils ont atteint un niveau record en 2018, avec plus de 3 000 personnes tuées, auxquelles s'ajoutent

plus de 7 000 blessés. L'année dernière, 927 enfants ont perdu la vie à cause des activités militaires et terroristes. Cela doit cesser. La communauté internationale ne saurait accepter une telle situation, ni sa persistance. Nous exhortons toutes les parties au conflit à faire preuve d'un attachement véritable aux principes humanitaires, aux droits de l'homme et aux droit international humanitaire et d'un respect véritable pour eux. La Pologne demande aux éléments hostiles au Gouvernement de cesser d'utiliser des engins explosifs improvisés et des attentats-suicides, qui sont restés la cause principale des victimes civiles en 2018.

Les changements climatiques représentent une menace non seulement pour certains pays en Afrique, mais aussi pour la situation en matière de sécurité dans d'autres régions, notamment celle où est située l'Afghanistan. Les phénomènes météorologiques extrêmes, les sécheresses, la désertification et la pénurie d'eau ont des effets considérables sur la situation humanitaire et peuvent provoquer l'escalade des conflits locaux et régionaux. Nous devons donc mettre l'accent sur la prévention et l'atténuation et renforcer la résilience des pays. De meilleures stratégies d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont nécessaires pour juguler efficacement ces menaces.

Pour terminer, qu'il me soit permis d'exprimer notre plein appui aux efforts déployés par le Gouvernement afghan pour instaurer la paix et la stabilité durables dans son pays. Nous sommes solidaires de l'Afghanistan dans sa lutte contre le terrorisme, et nous soutenons ses efforts incessants pour étendre son autorité à l'ensemble de son territoire. Nous encourageons toutes les parties aux dialogues interne et régional à renforcer leur action afin de réaliser la paix et la stabilité grâce à l'amélioration de la connectivité et de la coopération.

**M. Hickey** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis tout d'abord d'exprimer nos condoléances au sujet de tous ceux qui ont été tués ou touchés par le tragique accident d'avion en Éthiopie.

Je voudrais également remercier les personnes qui nous ont présenté des exposés aujourd'hui : d'abord, le Représentant spécial du Secrétaire général Yamamoto, étant donné que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) poursuit son action vitale dans des circonstances très difficiles; ensuite, le Conseiller à la sécurité nationale Mohib, dont l'attachement personnel à la réforme, à l'autonomisation des femmes et à la crédibilité des élections prévues dans le

courant de cette année nous encourage beaucoup; et, enfin, M<sup>me</sup> Tapes, dont les observations sur l'importance de la participation des femmes à tous les aspects du processus politique et sur la préservation des droits des femmes en Afghanistan ont été très convaincantes.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour condamner l'attaque récente contre les Afghans qui assistaient à la commémoration de la mort d'Abdul Ali Mazari et pour exprimer nos plus sincères condoléances aux personnes touchées. Cette attaque récente a démontré très concrètement les difficultés auxquelles nous sommes confrontés collectivement pour assurer la protection des civils et des personnalités politiques de tous les groupes ethniques, ainsi qu'un espace de dialogue pacifique en Afghanistan.

Nous nous associons au représentant de la République dominicaine et à d'autres orateurs pour exprimer notre vive préoccupation au sujet des 10 993 victimes civiles du conflit armé recensées par la MANUA en 2018 et de l'augmentation de 11 % du nombre de victimes civiles qu'elle a enregistrée pendant cette même année. En tant que Conseil de sécurité, nous devons rappeler à toutes les parties que prendre pour cible ou tuer des civils constitue une grave violation du droit international humanitaire. Nous appuyons les efforts faits par la MANUA pour veiller à ce que la protection reste au cœur de l'intervention humanitaire en Afghanistan.

Souvent, nous siégeons dans cette salle et parlons du début d'une période cruciale pour l'avenir de l'Afghanistan. C'est particulièrement vrai aujourd'hui, puisque nous nous approchons d'élections importantes qui sous-tendent la stabilité politique dans ce pays. Comme mes collègues indonésien et belge l'ont déjà reconnu aujourd'hui, il est très important que des enseignements soient tirés des élections législatives d'octobre et qu'ils soient appliqués rapidement pour que l'élection présidentielle de cette année soit transparente, crédible et inclusive.

Nous sommes conscients des efforts déployés par les organismes afghans de gestion des élections pour régler un grand nombre de questions. Mais les nouveaux commissaires électoraux ont une tâche immense à accomplir. Beaucoup reste à faire pour organiser un scrutin crédible le 20 juillet. Nous exhortons la MANUA à œuvrer d'urgence en coopération étroite avec les nouveaux commissaires pour recenser les priorités, souligner les jalons clés qui ne sont pas respectés et conduire l'action de la communauté internationale.

Nous nous féliciterions aussi d'un plan clair et pragmatique pour l'inscription des électeurs et les systèmes de vérification qui seront utilisés pour le scrutin de juillet.

Encore une fois, nous demandons à la Mission de réfléchir aux mesures supplémentaires qu'elle pourrait prendre et aux ressources additionnelles dont elle aurait besoin pour renforcer l'appui en amont des prochaines élections. Nous souhaitons recevoir au cours des prochains mois des mises à jour détaillées de l'Organisation des Nations Unies sur cette question prioritaire.

Les prochaines élections sont cruciales pour l'Afghanistan. La communauté internationale et le Gouvernement afghan peuvent et doivent se concentrer sur elles tandis que nous continuons d'appuyer et de stimuler des progrès vers un règlement politique à long terme du conflit. Nous soutenons donc fermement tous les efforts visant à engager un processus de paix crédible et durable, dirigé et maîtrisé par les Afghans, en vue de régler le conflit. Comme le représentant de l'Allemagne l'a déjà signalé aujourd'hui, la possibilité actuelle d'instaurer la paix est sans précédent, et l'Afghanistan, ses voisins et l'ensemble de la communauté internationale doivent faire tout leur possible pour la saisir.

La prochaine réunion du Processus de Kaboul sera une bonne occasion pour la communauté internationale et la région de faire le point et de trouver la meilleure façon d'appuyer les efforts de paix afghans. Nous soutenons tout particulièrement les efforts que déploie le Représentant spécial des États-Unis Zalmay Khalilzad, notamment pour faire démarrer le dialogue intra-afghan, qui doit être au cœur de toute initiative visant à parvenir à un règlement politique maîtrisé et dirigé par les Afghans.

J'en viens à présent aux observations faites plus tôt aujourd'hui par M<sup>me</sup> Tapesh. À l'heure où des progrès sont faits pour garantir la participation effective des femmes à tous les niveaux de la prise de décisions, des communautés locales à la table de négociation, il est indispensable que nous maintenions la dynamique, pas simplement parce que c'est la bonne chose à faire, mais aussi parce que les analyses montrent que l'implication soutenue et responsable des femmes accroît les chances de réussite de tout processus de paix. Le nombre croissant de femmes siégeant au Haut Conseil pour la paix est un élément positif, mais il faut faire davantage pour garantir que les voix des femmes soient représentées. Tout règlement politique devra préserver les progrès enregistrés dans les domaines des droits de l'homme et de l'égalité des sexes en Afghanistan ces 18 dernières années.

Cela nécessitera de la patience, étant donné la méfiance entre les parties et l'histoire du conflit. Cela nécessitera aussi que la communauté internationale soit unie pour exiger des Taliban qu'ils négocient avec les autres Afghans, en particulier avec les représentants du Gouvernement internationalement reconnu. Les Taliban affirment qu'ils veulent vraiment la paix. Ils doivent réaliser que la paix requiert compromis et dialogue. Toutes les autres parties sont prêtes à s'engager dans ce dialogue dans un esprit ouvert. Nous devons tous enjoindre les Taliban à faire de même.

**La Présidente** : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la France.

Je commencerai par réitérer, à titre national, les condoléances les plus attristées de la France aux proches des victimes du tragique crash du vol d'Ethiopian Airlines, hier. J'exprime notre solidarité avec leurs familles, avec l'Éthiopie, le Kenya, l'ensemble des pays dont les ressortissants ont péri, et la famille des Nations Unies.

Qu'il me soit permis à mon tour de remercier M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), pour son exposé éclairant, notamment sur les efforts de paix et sur le processus électoral. Je remercie également le Conseiller à la sécurité nationale de l'Afghanistan, M. Hamdullah Mohib, d'être venu jusqu'à nous pour le présent débat et de son exposé très complet. Je souhaite enfin remercier très chaleureusement M<sup>me</sup> Storai Tapesh pour son intervention, en particulier sur la question cruciale de la participation politique des femmes, un sujet très important sur lequel nous entendons mettre un accent particulier au cours des présidences conjointes française et allemande du Conseil de sécurité.

Je formulerai quatre observations.

Premièrement, alors que l'année 2018 a été l'une des plus meurtrières pour les civils, notre priorité doit être, plus que jamais, de faire aboutir les efforts pour atteindre une paix négociée durable en Afghanistan. Je tiens à saluer le travail mené par les États-Unis, en la personne du Représentant spécial Zalmay Khalilzad, pour avoir engagé des discussions avec les Taliban dans le but de les amener à engager des pourparlers de paix avec le Gouvernement afghan et avec l'ensemble des forces politiques afghanes. La France appelle les Taliban à accepter ces pourparlers directs avec le Gouvernement afghan. Comme l'a souligné le Représentant spécial,



il est essentiel que le processus de paix soit inclusif, conduit par les Afghans et pour les Afghans. Il est à cet égard particulièrement important, cela a été dit, que les femmes et les jeunes participent de manière directe et significative au processus de paix et à tous les niveaux de la prise de décisions.

La France rappelle en outre la nécessité d'unifier les différentes initiatives régionales et internationales pour parvenir à une paix durable, afin que les efforts internationaux soient coordonnés et non concurrents. Le Processus de Kaboul offre à cet égard un cadre approprié. Comme la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité l'a affirmé à Genève, nous sommes également convaincus que l'Union européenne peut jouer un rôle de facilitateur dans les pourparlers de paix. D'autres avant moi l'ont souligné, nous ne devons pas oublier le chemin parcouru par les Afghans depuis 18 ans. Alors que les pourparlers se poursuivent, la préservation et le renforcement des acquis en matière de justice, d'état de droit, de droits de l'homme - dont les droits des femmes - et de respect des libertés fondamentales, et en particulier les libertés d'expression, d'opinion et de la presse, doit demeurer une priorité absolue. Le sacrifice de ces aspects pourrait remettre en cause le soutien, y compris financier, des bailleurs internationaux au processus en cours.

La deuxième priorité est d'assurer la tenue et le bon déroulement de l'élection présidentielle. Afin d'être crédible, l'élection du 20 juillet 2019 devra être libre, transparente et inclusive. Les faiblesses identifiées lors des élections législatives et lors des scrutins précédents doivent être corrigées et les efforts de préparation intensifiés afin d'éviter tout nouveau retard. Cela exige que tous les candidats et candidates agissent de façon constructive. La réforme de la loi électorale et le renouvellement des membres des commissions électorales doivent contribuer à rétablir la confiance du peuple afghan, car des institutions crédibles et des représentants légitimes sont également un gage de paix. La Commission électorale indépendante doit continuer à oeuvrer pour permettre la participation la plus large de la population aux élections, notamment celle des femmes, en tant que candidates et électrices. La sécurisation du scrutin sera également un élément déterminant, et nous renouvelons notre plein soutien aux forces de sécurité afghanes, dont les efforts ont été remarquables lors du dernier scrutin.

La troisième urgence, fondamentale, est de redoubler d'efforts pour la protection des civils, y compris celle du personnel humanitaire et médical, et de répondre aux besoins humanitaires. Outre l'augmentation sans précédent du nombre de victimes civiles en 2018, avec 900 enfants tués, une augmentation imputable notamment aux attaques commises par Daech, le nombre d'attaques contre les personnels humanitaires a également augmenté de plus de 150 % en un an. Les hôpitaux et les écoles continuent d'être pris pour cible. La base de données de l'Organisation mondiale de la Santé recense 87 attaques contre le personnel médical et les infrastructures de santé depuis janvier 2018. Il est impératif que toutes les parties au conflit respectent leurs obligations au titre du droit international humanitaire.

La France salue l'action de la MANUA en soutien aux autorités afghanes pour limiter le nombre de victimes civiles, en particulier parmi les enfants. Il est notamment impératif que les lois visant à éliminer les violences faites aux femmes, ainsi que les articles du Code pénal amendé en 2018 pour protéger les femmes et les enfants des violences sexuelles et pour lutter contre le recrutement et l'utilisation d'enfants, soient pleinement appliqués. Et pour cela, il est important que les capacités de la justice soient encore renforcées. Les voix des victimes doivent être prises en compte. Il est donc essentiel que toutes les mesures soient prises pour limiter leur marginalisation et leur stigmatisation. La MANUA pourrait notamment inclure dans ses rapports davantage d'informations sur les mariages d'enfants, précoces et forcés, organisés par Daech au Khorassan. Nous devons enfin tout faire pour répondre aux besoins humanitaires croissants des 6,5 millions d'Afghans dans le besoin et garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave sur l'ensemble du territoire.

Mon quatrième et dernier point concerne le rôle essentiel de l'ONU pour continuer à accompagner l'Afghanistan dans cette période charnière. Je souhaite saluer le travail remarquable effectué par la MANUA et les différents organismes des Nations Unies en Afghanistan, tant concernant le soutien aux efforts de paix et au processus électoral qu'en matière d'aide au développement et d'assistance humanitaire. Alors que nous nous apprêtons à renouveler dans quelques jours le mandat de la Mission, nous ne devons pas perdre de vue le travail indispensable qu'elle effectue au quotidien. Je souhaite rappeler, dans ce contexte, l'importance que la France attache à l'unité des partenaires internationaux et du Conseil en appui de l'Afghanistan. Nous devons plus que jamais rester unis pour soutenir la trajectoire

de l'Afghanistan vers la paix, la stabilité, la démocratie et le développement économique et social.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole à M. Yamamoto pour qu'il réponde aux observations qui ont été formulées.

**M. Yamamoto** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de compléter l'exposé que j'ai présenté tout à l'heure. Je voudrais parler du rôle central de l'Afghanistan dans le processus de paix.

L'enjeu du processus de paix est de définir l'avenir du pays et de sa population. Il est donc impératif que l'Afghanistan y occupe une place centrale et que son peuple, y compris les femmes, se l'approprient. Il faut que des discussions de fond concernant la paix aient lieu entre le Gouvernement, en ce qu'il représente toutes les composantes de la population, et les Taliban. Le caractère ouvert, cohérent et représentatif des négociations est indispensable à leur succès.

Nous croyons comprendre que le Gouvernement mène actuellement de vastes consultations en vue de mettre en place la structure de négociation, y compris une équipe de négociation, qui permettra de garantir cette ouverture et cette cohérence. La mise en place de cette équipe de négociation va être déterminante pour faire avancer le processus de paix. Nous avons appris qu'un décret présidentiel avait été publié hier concernant la tenue d'une *jirga* consultative de paix – une assemblée des chefs traditionnels – fin avril. Nous espérons qu'elle contribuera à forger un consensus national en ce qui concerne la paix grâce à un processus inclusif.

**La Présidente** : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 12 h 20.*